



Indramaya Shrestha recherche ses effets personnels parmi les ruines de sa maison, Népal, avril 2015. Photo : Aubrey Wade/Oxfam.

POUR LA DIGNITÉ HUMAINE

Sommet humanitaire mondial : une obligation de résultats

Chaque année, des dizaines de millions de personnes reçoivent une aide humanitaire vitale, mais des millions d'autres souffrent, sans la moindre aide ou protection, et leur nombre ne cesse d'augmenter.

Bien trop souvent, leur propre gouvernement ne peut pas ou ne veut pas assurer l'accès de ses citoyens à l'aide et à la protection requises.

L'aide internationale n'a pas suivi le rythme de la multiplication des catastrophes climatiques et des conflits apparemment insolubles. Les promesses d'aide aux personnes affectées pour réduire leur vulnérabilité aux prochaines catastrophes et leur permettre de mener leur propre intervention humanitaire restent de vains mots.

Les acteurs humanitaires détiennent une partie de la solution. 25 ans de réformes n'ont pas suffi pour bâtir des agences et organisations humanitaires (Nations unies, ONG ou États) réellement redevables qui soient à la fois capables de répondre rapidement à de nouvelles crises et d'investir suffisamment dans un futur plus résilient et durable.

La majeure partie de la solution n'est toutefois pas entre les mains des acteurs humanitaires. Ils ne sont pas responsables des conflits, du changement climatique et des inégalités à l'origine des crises. Tant que les États du monde (qui se réuniront pour le Sommet humanitaire mondial à Istanbul en 2016) n'éradiqueront pas l'injustice derrière les crises humanitaires, les besoins d'aide continueront d'augmenter et des dizaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants devront lutter pour leur survie.

Un sommet ne pourra pas tout changer. Toutefois, pour garantir son intégrité et sa réussite, il devra :

- exiger que les États rendent des comptes quant à leurs obligations internationales en matière d'assistance et de protection ;
- définir des nouveaux moyens pour soutenir l'action humanitaire locale, faire converger les montants de l'aide requis et fournis et réduire le risque de futures catastrophes.

AVANT-PROPOS



Notre monde est un endroit de plus en plus dangereux. Les crises s'intensifient. Depuis de nombreuses années, la communauté humanitaire répond à une crise après l'autre, parfois de manière probante, parfois avec des lacunes. Mais trop souvent, la réponse n'est pas à la hauteur. Ces failles sont ancrées dans les injustices et les inégalités qui alimentent ces crises, et ce sont toujours les personnes les plus pauvres et vulnérables qui en supportent les conséquences.

Nous avons les moyens de bâtir un meilleur système humanitaire mondial. Nous avons aussi le devoir de veiller à ce que le monde se conforme aux droits à l'aide et à la protection déjà prévus dans le droit international.

La société civile a vaillamment œuvré pour que ces droits soient inscrits dans le système humanitaire actuel. Ils forment désormais un socle solide pour placer « la solidarité avec les peuples » au cœur d'un système amélioré.

La réussite d'une intervention humanitaire se joue en amont d'une crise. Il faut s'attaquer aux causes structurelles de la crise, et pas seulement éponger les conséquences humaines a posteriori. Nous devons en premier lieu agir ensemble pour changer les pratiques et les politiques néfastes susceptibles de déclencher une crise et d'aggraver la vulnérabilité de la population. Si cela doit rendre le travail d'Oxfam « politique », nous n'avons pas à en rougir. Nous restons fidèles à notre vision depuis 1942.

Le système d'intervention humanitaire à réinventer pour demain devra se concentrer davantage sur l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et le Moyen-Orient. C'est là que se déplace le pouvoir politique et économique, ainsi que l'endroit où les opportunités et les besoins des populations sont les plus grands.

Trop souvent, qu'ils soient corrompus ou délabrés, les États échouent et sombrent dans des conflits. Aujourd'hui, par corruption ou délabrement, le monde est confronté au défi existentiel du changement climatique provoqué par l'activité humaine. Face à ces énormes défis, nos dirigeants font souvent l'objet de pressions réelles ou fictives pour *ne pas* honorer leur devoir humanitaire.

Oxfam continuera de travailler aux côtés de ses alliés, de ses partenaires et des communautés locales pour pousser nos dirigeants à assumer leurs responsabilités humanitaires et à résister aux pressions de l'inertie. Le présent document souligne quatre tests clés pour le Sommet humanitaire mondial de 2016. Chacun d'eux est axé sur les personnes et les moyens d'améliorer leur agence, leurs connaissances, leur résilience et leurs droits.

Winnie Byanyima, Directrice générale d'Oxfam International

RÉSUMÉ



« Nous ne voulons pas de la nourriture. Nous voulons être protégés de ce qui est en train d'arriver. »

Résident de Homs, Syrie¹

Une femme et son enfant cherchent refuge tandis qu'un avion bombarde son quartier à Alep, Syrie, en 2012.
Photo : Sam Tarling/Oxfam

Des dizaines de millions de personnes reçoivent une aide humanitaire vitale chaque année. Oxfam à elle seule a aidé plus de 8 millions de personnes en 2014, dont 3,6 millions avec un meilleur accès à l'eau salubre² ; en juin 2015, les Nations unies lançait un appel de fonds pour 78,9 millions de personnes dans 37 pays³. Mais des millions d'autres souffrent encore par manque d'aide ou de protection adéquate, et le nombre de personnes exposées aux crises ne cesse d'augmenter.

Cela n'est pas le fait d'un prétendu système humanitaire défaillant, mais bien de l'injustice au cœur des crises humanitaires :

- Les plus pauvres et les moins puissants sont toujours les plus vulnérables ;
- Ceux qui provoquent les conflits et le changement climatique sont les derniers touchés par leurs conséquences ;
- Trop d'États et de groupes armés foulent au pied les droits de leurs citoyens à l'aide et à la protection ; et
- Trop d'autres États, y compris ceux siégeant au Conseil de sécurité de l'ONU, se chamaillent au sujet de différends politiques plutôt que de s'unir pour faire appliquer le droit international qui existe déjà.

Le problème n'est pas que l'action humanitaire est restée immobile. Ce n'est pas le cas. L'hôte du Sommet humanitaire mondial, la Turquie, illustre la contribution des

nations traditionnellement exclues du « club » occidental des leaders humanitaires. En tenant compte des 1,6 milliard de dollars dépensés pour l'accueil des réfugiés syriens en 2013, la Turquie fournit davantage d'aide humanitaire que n'importe quel autre pays à l'exception des États-Unis et du Royaume-Uni⁴.

Malgré l'agenda transformatif des Nations unies, l'aide humanitaire internationale n'a pas été transformée. La série de réformes découlant des douloureux enseignements des crises passées depuis la Guerre Froide doit être menée à bien. La promesse d'une aide plus rapide, plus appropriée et plus redevable doit être tenue, non seulement pour la réponse aux catastrophes, mais aussi pour investir davantage dans l'aide humanitaire et au développement afin de réduire le risque de catastrophes futures, ainsi que pour le relèvement à long terme de la liste tristement longue de crises prolongées dans le monde.

Cela exige une véritable transformation tant de l'aide humanitaire que de l'aide au développement. Les bailleurs de fonds internationaux doivent débloquer davantage de fonds sur le terrain, là où l'aide est réellement mise en œuvre, et éliminer les gaspillages au sein des agences des Nations unies et des ONG internationales servant d'intermédiaires dans le monde humanitaire. Les États locaux, les ONG nationales et locales et la société civile doivent avoir les moyens d'agir partout où ils le peuvent.

Cela ne rendrait *pas* les agences des Nations unies et les ONG internationales obsolètes, loin de là. La multiplication des catastrophes les rend au contraire plus indispensables que jamais. Mais il faut distinguer plus clairement la façon dont elles apportent une valeur ajoutée. Ce peut être en assurant le déploiement rapide à grande échelle lors des catastrophes d'envergure, en renforçant la capacité des organisations locales et de leurs réseaux, ou encore en témoignant des horreurs des conflits que le monde ignore trop souvent.

Toutefois, le principal moyen pour réduire le terrible bilan de souffrance lors des crises humanitaires ne réside pas dans un changement quelconque de l'aide internationale. Il s'agit de faire respecter le droit international humanitaire et le droit des réfugiés que les États ont déjà reconnus. Cela exige aussi d'agir chaque jour selon les principes humanitaires, tels que l'impartialité. Il faut enfin lutter contre les inégalités et les injustices qui alimentent les crises humanitaires.



« Nous avons fui face à la mort. Puis nous avons de nouveau été confrontés à la mort [sur la Méditerranée]. »

Hanan, originaire de Damas en Syrie, lors d'un témoignage donné au Royaume-Uni en avril 2015⁶

Des réfugiés syriens secourus par un bateau italien sur la Méditerranée. Photo : UNHCR/A. D'Amato.

« Le climat a changé. Il pleut beaucoup plus. Nous subissons des glissements de terrain. Les plants de maïs sèchent. Nous ne pouvons pas les récolter. »

Elena Diaz, Olupa, Guatemala⁵

AU-DELÀ DES SOLUTIONS HUMANITAIRES

Il y a une génération, une femme a dit cela d'une manière très directe. Alors Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Sadako Ogata a été confrontée à la misère humaine provoquée par les génocides au Rwanda et en Bosnie, déclarant qu'« il n'y a pas de solution humanitaire aux problèmes humanitaires ».

Cette vérité a été presque entièrement occultée lors des préparations pour le Sommet humanitaire mondial de 2016. Des millions de mots ont été écrits sur les changements administratifs à entreprendre au sein de l'aide internationale. Des centaines de rapports se sont entassés sur la manière d'aider les États fragiles ou défaillants.

Mais ces vérités simples ont été en grande partie ignorées :

- Pour les hommes, les femmes et les enfants confrontés à une crise humanitaire, **un État défaillant est un État qui faillit à son devoir de garantir l'accès de ses citoyens à l'aide et à la protection** ; et
- Pour les hommes, les femmes et les enfants qui ont tout juste survécu aux typhons, aux inondations et aux autres catastrophes de cette année, **un monde défaillant est un monde qui laisse le changement climatique frapper les personnes les plus vulnérables sur la planète.**

Les acteurs humanitaires doivent non seulement mener à bien les réformes promises depuis des années. Ils doivent encourager le monde à s'attaquer à ce qui alimente les crises humanitaires et raviver l'indignation face aux atrocités et aux obstacles empêchant les personnes vulnérables d'accéder à l'aide dont elles ont besoin de toute urgence. Mais surtout, ils doivent aider des millions de personnes frappées par des crises humanitaires à faire entendre leur voix alors qu'elles sont si souvent méprisées par ceux au pouvoir. Car si les acteurs humanitaires ne le font pas, qui s'en chargera ?



La sécheresse prolongée à Turkana, Kenya, a décimé le bétail et rendu les communautés d'éleveurs dépendantes de l'aide alimentaire. Ici, Ikai et sa mère Ester Longlomoe rentrent à la maison avec des rations alimentaires que des amis leur ont données, mars 2011. Photo : Andy Hall

Les conflits et la violence n'ont jamais déplacé autant de personnes depuis la Seconde Guerre mondiale⁷.

Les guerres ne sont toutefois pas la seule cause de l'effroyable crise des déplacements à travers le monde. En 2013, 22 millions de personnes ont été déplacées par des catastrophes provoquées par des aléas naturels⁸. En 2012, 98 % des déplacements humains ont été provoqués par des aléas climatiques (83 % sur les cinq années précédentes)⁹.

« La sécheresse nous a frappés sur plusieurs fronts. Tout d'abord la soif. Nous passons la majeure partie du temps simplement à chercher de l'eau. Le forage s'est tari. Le bétail est mort. »

Esther Idoko, Lokore, Turkana, Kenya

LE SOMMET PEUT-IL PRODUIRE DES RÉSULTATS ?

Il serait honteux que les Nations unies, les États et les ONG passent tant de temps à préparer le Sommet pour ne produire que des déclarations bienveillantes sans formuler la moindre recommandation pratique et concrète ni parvenir à des accords.

Un sommet ne pourra pas tout changer. Les crises humanitaires continueront de gagner du terrain à moins que les États ne parviennent à des résultats positifs, notamment lors de la conférence mondiale sur le climat organisée à Paris en décembre prochain, et plus généralement dans la lutte contre les injustices qui alimentent les crises humanitaires. Mais le Sommet humanitaire mondial peut et doit être une réussite. Son succès et son intégrité pourront être mesurés à l'aune des tests fondamentaux suivants.

Test clé n° 1 : Exiger que les États rendent des comptes quant à leurs obligations internationales en matière d'assistance et de protection ;

Trop d'États et de groupes armés sont scandaleusement loin de remplir leurs obligations fondamentales prévues par le droit international en matière de protection des citoyens face aux atrocités et de libre accès à l'aide. Certains attaquent, piègent ou affament délibérément des civils dans une optique guerrière. Le Sommet doit réaffirmer le plus fermement possible le droit international existant afin d'influencer les mesures à prendre lors des crises réelles des années à venir. Le Sommet doit :

- Réaffirmer les principes fondamentaux d'humanité, d'impartialité et d'indépendance, qui reflètent l'héritage humain universel consistant à venir en aide à ceux en détresse ;
- Réaffirmer l'obligation légale internationale essentielle des États à garantir l'accès des civils affectés à l'aide et à la protection, et condamner le fait que cette obligation n'a pas été remplie dans une grande proportion des crises humanitaires et que le monde ne s'est pas uni derrière une action efficace pour y remédier ;
- Réaffirmer l'obligation légale internationale d'accorder le refuge aux personnes fuyant les violences, les conflits et les persécutions, ainsi que la nécessité d'accroître considérablement le soutien international pour aider les pays limitrophes des pires crises humanitaires dans le monde à endosser leurs responsabilités ;
- Définir de nouveaux moyens de surveiller et de signaler les défaillances des États à faire respecter le droit international dans ces domaines. Le nouveau Secrétaire Général des Nations unies en 2017 pourrait participer à l'encadrement de ces mesures.

Les pays riches devraient plus particulièrement dépasser leurs obligations légales pour aider davantage de réfugiés à trouver protection en dehors de leur région d'origine. Rien ne saurait justifier que les régions et les pays les moins développés accueillent 86 % des réfugiés dans le monde¹². Ce que cela signifie peut varier d'une crise à l'autre, mais l'appel d'Oxfam à ce que les pays riches offrent des solutions de réinstallation ou d'admission humanitaire à au moins 5 % des réfugiés syriens dans le passé¹³ (et un chiffre supérieur sera certainement nécessaire à

La personne déplacée « moyenne » dans le monde est déplacée depuis le XX^e siècle¹⁰.

... les pays les plus riches refusent toujours d'accueillir plus que la portion congrue des réfugiés. En 2014, 26 % des réfugiés étaient accueillis par des pays d'Asie, 26 % en Afrique, 21 % au Moyen-Orient, 22 % en Europe, 3 % en Amérique du Nord¹¹.

l'avenir) montre ce à quoi pourrait ressembler une approche plus humaine des déplacements dans le monde.

Test clé n° 2 : Définir de nouveaux moyens pour soutenir l'action locale

Sur la période 2007–2013, moins de 2 % de l'aide humanitaire annuelle est parvenue directement à des organisations locales¹⁴, comme les membres du Humanitarian Response Consortium aux Philippines qui sont intervenus suite aux derniers typhons dans le pays¹⁵. En 2014, alors que les gouvernements nationaux n'ont reçu que 3 % de toute l'aide humanitaire internationale déclarée via les Nations unies, la proportion acheminée directement aux ONG nationales et locales était encore inférieure, passant de 0,4 % en 2012 à une part dérisoire de 0,2 %¹⁶.

« Nous sommes responsables. À nous de jouer. Nous allons tout nettoyer après la destruction. »

Apurba Mehrab Srabon,
Mymensingh, Bangladesh

Encadré 1 : La société civile locale après le typhon Haiyan aux Philippines

« J'assistais à une réunion des Nations unies et j'ai entendu que la zone dans laquelle nous intervenions était considérée difficile à atteindre. Alors que c'est sur la route principale et que nous y allons tous les jours ! Peut-être est-ce difficile d'accès selon les standards internationaux, mais pas pour les standards nationaux. Alors que les organisations internationales sont confrontées à des problèmes de sécurité... les ONG nationales sont plus à même de se déplacer. »

Travailleur humanitaire local, Province de Samar

L'aide distribuée directement par le [gouvernement local] ciblait uniquement certaines des personnes dans le besoin. Les régions qui s'étaient opposées aux sociétés minières [soutenues par le gouvernement] ont ainsi été ignorées. Nous avons ciblé ces régions et d'autres encore ayant besoin d'aide.

Travailleur humanitaire local, Province de Leyte

Source : A. Featherstone et C. Antequisa (2014), « Missed Again: making space for partnership in the Typhoon Haiyan response », Christian Aid, Cafod, Oxfam, Tearfund et Actionaid, <http://www.christianaid.org.uk/Images/Missed-Again-Typhoon-Haiyan-September-2014.pdf>, p. 9

Impossible de savoir combien de dollars de l'aide sont perdus parmi les intermédiaires des Nations unies et des ONG internationales dans le monde humanitaire. Leur rôle est essentiel pour soutenir les acteurs locaux, relever les défis globaux et travailler directement là où les acteurs locaux ne peuvent pas le faire seuls. Toutefois, une plus grande part de l'aide internationale doit parvenir sur le terrain. Dans de nombreux endroits, des groupes locaux sont confrontés à de graves difficultés, mais la quasi totalité des crises récentes nous apprennent une chose : un meilleur soutien du leadership local partout où cela est possible rendrait l'aide plus efficace, réactive et redevable¹⁷. C'est pourquoi l'on reconnaît de plus en plus que l'action humanitaire devrait suivre le principe de « subsidiarité », selon lequel les organisations locales, nationales, régionales et internationales ont toutes un rôle décisif et doivent soutenir au maximum les efforts des personnes affectées pour faire face aux crises et les surmonter¹⁸.

Le Sommet doit donc encourager les États et les autres bailleurs de fonds humanitaires à :

- Allouer d'ici 2020 au moins 10 % de leur financement humanitaire mondial au renforcement des capacités des ONG locales et nationales pour mener l'action humanitaire et définir des stratégies pratiques pour renforcer ces capacités. Ce financement sera naturellement très variable d'un pays à l'autre selon le contexte ;

- Optimiser chaque dollar de l'aide en maximisant les montants parvenant aux agences et organisations locales et éventuellement internationales intervenant directement sur le terrain. Les intermédiaires des Nations unies et des ONG internationales entre les bailleurs de fonds et les « acteurs » jouent un rôle essentiel, mais doivent tout faire pour réduire les coûts ponctionnés à l'aide avant qu'elle ne parvienne aux personnes dans le besoin.

Le Sommet doit encourager les Nations unies, et en particulier le bureau OCHA, le PNUD et le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe à :

- Travailler avec les pays et leur gouvernement, les ONG locales et la société civile afin de développer des stratégies nationales de réponse aux catastrophes, de préparation et de prévention des risques qui soient *respectueuses des droits de tous les citoyens à l'aide et à la protection*, en réalisant des projections de coûts et en définissant les allocations budgétaires nationales requises.

Enfin, le Sommet doit encourager tous les bailleurs de fonds à :

- S'assurer que les projets visant à garantir les droits des citoyens sont intégralement financés en recourant à leur APD pour combler toute lacune.

Test clé n° 3 : Faire converger les montants de l'aide requis et fournis

L'aide humanitaire internationale s'est considérablement développée, sans pour autant garder le rythme par rapport aux exigences découlant des catastrophes climatiques et des nouveaux conflits tels que celui secouant la Syrie. Depuis 2000, les États donateurs ont en moyenne répondu à moins des deux tiers des besoins identifiés dans les appels humanitaires des Nations unies¹⁹. De telles lacunes ont des conséquences dévastatrices : fin 2014, le Programme alimentaire mondial a suspendu l'aide alimentaire fournie à 1,7 million de réfugiés syriens par manque de financement et n'a pu reprendre son aide qu'après une campagne de collecte de fonds sur les réseaux sociaux²⁰.

Figure 1²¹



Pourtant, même en ces temps d'austérité, combler l'écart coûterait relativement peu aux États donateurs. Le Groupe de haut niveau sur le financement humanitaire nommé par le Secrétaire Général des Nations unies présentera son rapport en novembre 2015 et contribuera à encadrer les discussions menées lors du Sommet. Aucun ne devrait craindre de formuler des recommandations audacieuses dans le sens d'un accroissement du financement humanitaire. Les États acquittent leurs

des essentiels auprès de toutes les institutions, des Nations unies à la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique, mais laissent les appels humanitaires tributaires d'un financement incertain et très inégal d'une crise à l'autre.

Le Sommet doit :

- Encourager les Nations unies à formuler des propositions pour un financement plus prévisible, éventuellement sous forme de contributions évaluées, dont un pourcentage pourrait être dédié au renforcement des capacités locales pour compléter les contributions volontaires.



« Nous serons en sécurité dans la nouvelle maison, hors d'atteinte des inondations. Lors de la dernière inondation, l'eau est montée d'un mètre supplémentaire. »

Maria, Beni, Bolivie

Maria et Santos devant leur nouvelle maison construite pour résister aux inondations, Beni, Bolivie. Photo : Peter Tecks/Oxfam.

Test clé n° 4: Définir de nouveaux moyens pour réduire le risque de futures catastrophes

Depuis 2000, les catastrophes ont provoqué des dégâts coûtant en moyenne 100 milliards de dollars par an²³. Les gouvernements nationaux, financés par une fiscalité progressive, doivent montrer la voie pour réduire cet énorme coût économique et humain; les bailleurs de fonds internationaux doivent pour leur part s'impliquer bien davantage pour les aider. La promesse d'aider les pays à renforcer leur résilience aux futures catastrophes n'a toutefois pas été tenue. Lors des trois décennies jusqu'à 2010, seulement 0,4 % de l'aide publique au développement a été consacrée à la prévention des risques de catastrophes²⁴.

Le Sommet doit encourager tous les gouvernements nationaux à :

- Établir des stratégies efficaces pour renforcer la résilience de leurs citoyens aux futures catastrophes en veillant à ce que toutes les politiques gouvernementales réduisent les risques futurs ou évitent à minima d'en créer de nouveaux, et à ce que l'analyse des risques fasse partie intégrante du processus décisionnel concernant l'investissement public et privé.

D'ici les années 2030, beaucoup plus de régions du monde (dont de vastes zones en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud) seront exposées aux sécheresses, aux inondations et autres aléas. 325 millions de personnes en situation d'extrême pauvreté vivront dans les régions les plus exposées²².

Il doit encourager les bailleurs de fonds internationaux à :

- Consacrer collectivement d'ici 2020 au moins 5 milliards de dollars au total de l'aide annuelle globale (la prévention des risques n'étant pas seulement un défi humanitaire) pour aider les pays vulnérables aux catastrophes à renforcer leur résilience et à réduire le risque de futures catastrophes. Ce financement peut évidemment être très variable d'un pays à l'autre, et de nombreux pays peuvent solliciter auprès des bailleurs de fonds un financement bien plus conséquent pour réduire leur vulnérabilité aux catastrophes ;
- Veiller à ce que l'aide au développement, et pas seulement l'aide humanitaire, s'attaque aux inégalités qui rendent les populations plus vulnérables aux chocs et aux pressions auxquelles elles sont confrontées, et augmenter le travail de développement dans les crises prolongées et au sein des sociétés exposées aux plus grands risques.

Ces objectifs impliqueront de concentrer une part raisonnable de l'aide sur certaines des personnes les plus vulnérables au monde. Il conviendra alors bien sûr de s'assurer que les pays donateurs ne sacrifient pas d'autres priorités en matière d'aide vitale, ce qu'ils n'ont aucune raison légitime de faire. L'immense majorité des pays riches, même en ces temps difficiles, doit davantage contribuer à l'aide publique au développement totale et chaque État doit reconnaître que le financement de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique vient en complément de l'aide au développement.

Dans les 20 années jusqu'à 2010, le monde a consacré 14 milliards de dollars à la prévention des risques de catastrophe, soit moins de 1 % des pertes dues à des catastrophes sur la même période (2 300 milliards de dollars)²⁵.

Bien avant les séismes de cette année au Népal, la Croix-Rouge népalaise estimait que chaque dollar dépensé pour la PRC permettrait d'économiser 4 dollars dans les futures interventions liées à des catastrophes²⁶.

1 UNE OBLIGATION DE RÉSULTATS



« Cette communauté n'a qu'une seule préoccupation : survivre. »

Louise, camp de Buporo, Est de la RDC, décembre 2014

Louise et ses enfants devant leur abri provisoire dans le camp de Buporo, Est de la RDC, décembre 2014.
Photo : © Eleanor Farmer/Oxfam

Des dizaines de millions de personnes reçoivent une aide humanitaire vitale chaque année. À elle seule, Oxfam est venue en aide à plus de 8 millions de personnes en 2014. Mais des millions d'autres souffrent encore par manque d'aide ou de protection adéquate, et le nombre de personnes exposées aux crises ne cesse d'augmenter. En 2014, les catastrophes naturelles ont affecté quelque 11 millions de personnes *supplémentaires* par rapport à l'année précédente²⁷. Les guerres, les conflits et les persécutions ont forcé un nombre sans précédent de personnes à fuir leur foyer, avec un chiffre record de 59,5 millions de personnes déplacées fin 2014 (soit plus de 8 millions *de plus* qu'en 2013, et 22 millions *de plus* qu'il y a dix ans²⁸).

Toutefois, ce n'est pas la faute des acteurs humanitaires si les principales menaces qui aggravent les souffrances humaines ne sont pas enrayerées.

LES VECTEURS DE SOUFFRANCE

Il est surtout du devoir des États d'atténuer les menaces provoquées par l'homme et à l'origine de toutes les crises humanitaires, comme en Syrie, au Yémen et au Soudan du Sud.

Certains États parviennent mieux que d'autres à gérer les causes et les conséquences des crises. L'aide humanitaire reste incroyablement inégale, tant par les montants parvenant aux bénéficiaires que par les sommes accordées par les différents États.

UNE COMPASSION INÉGALE

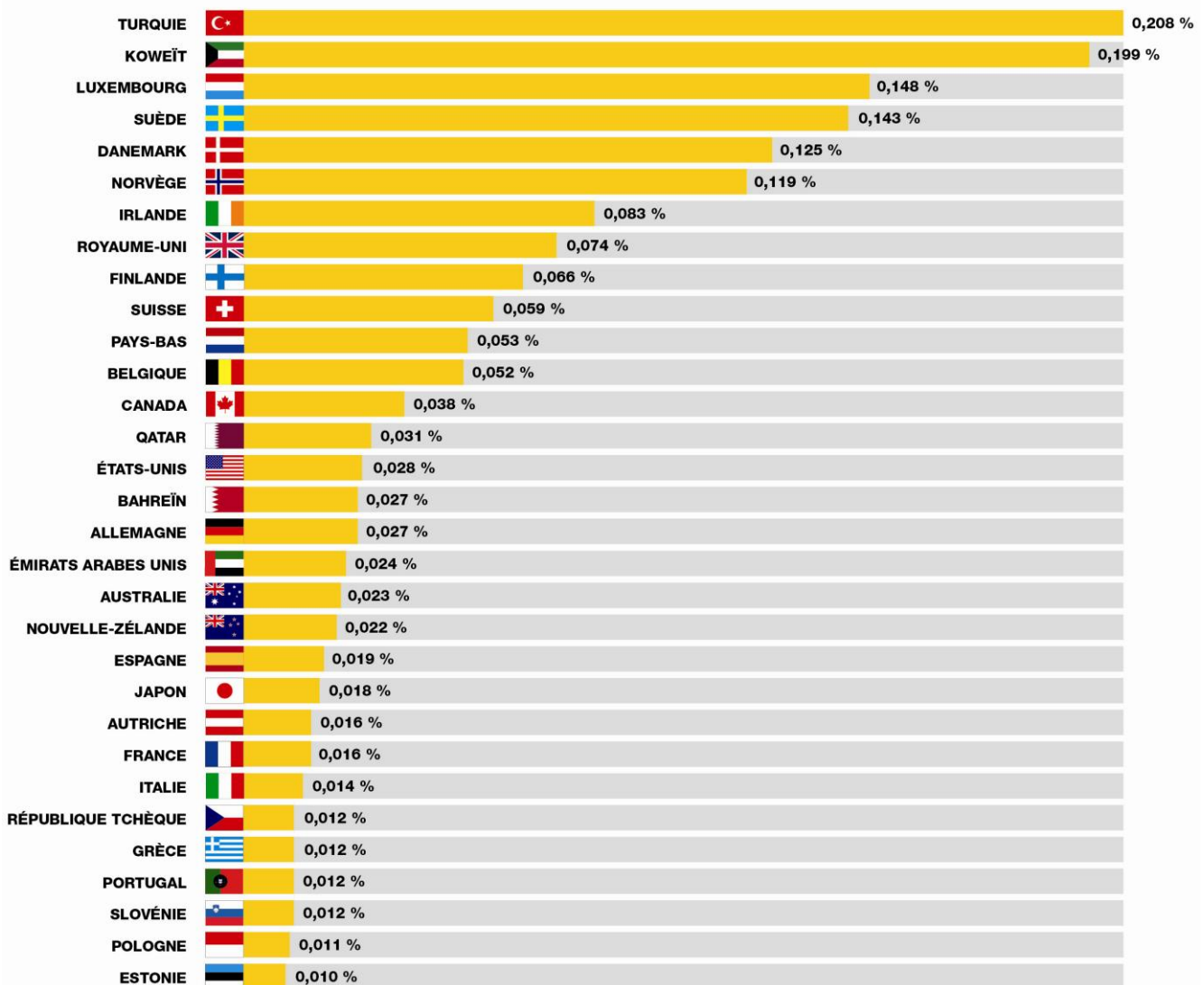
Figure 2

AIDE HUMANITAIRE EN POURCENTAGE DU RNB, 2013

Ce graphique reprend les chiffres du RNB et de l'aide humanitaire pour 2013. Il inclut les 20 principaux contributeurs selon leur aide humanitaire en pourcentage du RNB, ainsi que d'autres pays de l'OCDE contribuant au moins à hauteur de 0,01 %. Aucun autre pays, y compris parmi les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), n'a donné plus de 0,01 %.

Les chiffres pour les États membres de l'UE incluent leur contribution à l'aide humanitaire des institutions de l'UE. Le graphique ne présente donc pas le département d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) séparément, alors qu'il s'agit de l'un des plus grands bailleurs humanitaires au monde.

Le classement de la Turquie en tête de liste s'explique par la prise en compte des 1,6 milliard de dollars que le pays a dépensés pour l'accueil de réfugiés syriens. Sans ce chiffre, le Koweït arriverait premier. Plusieurs pays du Golfe, dont l'Arabie saoudite, le Qatar et les Émirats arabes unis, ont considérablement augmenté leur financement depuis 2013.



Source : Rapport de Global Humanitarian Assistance, Fig. 3.4, p. 30, <http://www.globalhumanitarianassistance.org/report/gha-report-2014> ; OCDE ; Banque mondiale ; et données recueillies par Development Initiatives²⁹.

Dans l'ensemble, les États qui se réuniront au Sommet humanitaire mondial sont défaillants, car :

- Trop d'États et de groupes armés sont scandaleusement loin de remplir leurs obligations fondamentales prévues par le droit international en matière de protection des citoyens face aux atrocités et de libre accès à l'aide. Certains attaquent, piègent ou affament délibérément des civils dans une optique guerrière.
- Un trop grand nombre d'États réprime la société civile et les médias qui pourraient leur demander des comptes et attirer leur attention sur les crises en cours dans leurs frontières, et étouffe toute revendication sur les droits des citoyens à la protection et à une aide humanitaire.
- Trop d'États alimentent les conflits avec un approvisionnement irresponsable en armes ou ne parviennent pas à mutualiser leur influence pour faire respecter le droit international humanitaire et les nouvelles normes internationales, comme le Traité sur le commerce des armes.
- Trop d'États de l'OCDE et d'autres États relativement prospères fournissent une aide humanitaire insuffisante et n'honorent pas le principe d'impartialité en répondant aux besoins de façon proportionnelle, où qu'ils se trouvent.
- Trop d'États n'offrent pas un refuge sûr aux personnes qui fuient les violences et les persécutions. Les États membres de l'UE sont couverts de honte par les milliers de personnes noyées dans la Méditerranée, l'Europe tournant le dos à certaines des personnes les plus vulnérables au monde par mesure d'austérité ou par pure xénophobie. Mais comme ont pu le constater les dizaines de milliers de personnes qui ont fui le Myanmar et le Bangladesh depuis 2014, trouver un refuge sûr est difficile partout dans le monde.
- L'action humanitaire est submergée par la multiplication des catastrophes climatiques qui ont triplé entre les années 1980 et la fin de la dernière décennie³⁴ et par le nombre croissant de personnes vulnérables à ces catastrophes dans un monde de plus en plus inégal.
- Les États commencent seulement à répondre à ces tendances dans leur lutte contre le changement climatique et à investir suffisamment notamment dans des programmes de prévention des risques de catastrophe (PRC) pour aider les personnes à devenir plus résilientes aux prochaines crises. L'aide au développement et l'aide humanitaire se concentrent trop peu sur la prévention des risques de futures catastrophes.

Vingt-cinq ans de réformes humanitaires ont amélioré l'action humanitaire, à défaut de la transformer. Les États, les agences des Nations unies et les ONG internationales doivent encore :

- Construire un partenariat plus efficace et plus équilibré entre les acteurs locaux et internationaux ;
- Faire en sorte que l'action humanitaire soit véritablement redevable vis-à-vis des populations locales ;
- Se concentrer sur les besoins différenciés des hommes et des femmes, ainsi que de toutes les personnes particulièrement vulnérables en raison de leur âge, handicap, groupe ethnique ou catégorie sociale ;

En 2013, le monde a dépensé 80 fois plus en budget militaire qu'en aide humanitaire³⁰.

En moyenne en 2014, 42 500 personnes ont fui chaque jour les violences, les persécutions et les conflits, soit quatre fois plus qu'il y a quatre ans³¹.

93 % des personnes en situation d'extrême pauvreté vivent dans des pays politiquement fragiles et/ou écologiquement vulnérables³².

Le Japon consacre une part plus grande de son aide humanitaire à la prévention des risques de catastrophe et à la préparation que tout autre État de l'OCDE. En 2012, il a dépensé plus de cinq fois plus que certains pays comme la Suisse, le Canada ou le Royaume-Uni³³.

- Mettre fin au traitement disproportionné accordé aux crises couvertes par les médias, rendant la levée de fonds plus difficile pour les conflits chroniques que pour les crises majeures découlant d'événements naturels soudains ;
- Soutenir une aide véritablement impartiale et indépendante en veillant à la séparer clairement des autres objectifs comme la lutte contre le terrorisme.

Le coût humain de tous ces échecs ne se limite pas aux flux massifs de réfugiés dans la Méditerranée, dans la Baie du Bengale et ailleurs. Des dizaines de milliers de personnes souffrent là où elles vivent, y compris les personnes bloquées dans le pays, qui n'ont pas la possibilité d'échapper à des crises en raison des opérations menées par les belligérants ou par manque de ressources. Néanmoins, la montée en flèche du nombre de personnes déplacées est sans doute le signe le plus évident de l'échec du monde à surmonter la souffrance humanitaire.

Au cours des quatre premiers mois de cette année, 2 629 personnes se sont noyées dans la Méditerranée en tentant de trouver refuge en Europe³⁵.

Encadré 2 : Contraints de fuir

Fin 2014, 59,5 millions de personnes ont été contraintes de fuir, un chiffre record. Ce chiffre augmente rapidement car au moins 15 conflits ont éclaté ou ont été relancés au cours des cinq dernières années : huit en Afrique, trois au Moyen-Orient, un en Europe et trois en Asie. D'après l'UNHCR, « un être humain sur 122 est un réfugié, une personne déplacée interne ou un demandeur d'asile. Si l'on rapportait ce chiffre à la population d'un pays, ce serait le 24e pays le plus peuplé du monde. » Parallèlement, le nombre de réfugiés ayant pu retourner en 2014 dans leur pays d'origine a atteint son niveau le plus bas depuis 1983, avec seulement 126 800 personnes³⁷.

La Convention de 1951 relative au statut des réfugiés leur confère des droits, notamment³⁸ :

- Le droit de ne pas être renvoyé de force dans un pays dans lequel il peut craindre d'être persécuté (Article 33)
- Le droit de travailler (Article 17)
- Le droit au logement (Article 21)
- Le droit à l'éducation (Article 22)
- Le droit en matière d'assistance et de secours publics (Article 23)
- Le droit à la liberté de circulation (Article 26)

Mais la Convention relative au statut des réfugiés (1951) et son protocole (1967) constituent le début, et non la fin d'une réponse humaine à la problématique du déplacement. Comme l'a indiqué l'UNHCR, « si la Convention de 1951 reste le principal document légal définissant le statut de réfugié, les droits des réfugiés et les obligations légales des États, le monde a beaucoup évolué » depuis l'approbation de la Convention.

Le Haut-Commissaire des Nations unies, António Guterres, a en particulier souligné la manière dont le changement climatique, l'insécurité alimentaire et énergétique, l'épuisement des ressources en eau, la croissance démographique et l'urbanisation poussent plus d'hommes, de femmes et d'enfants à fuir leur foyer, et exacerbent les conflits qui sont généralement considérés comme les causes de cette migration. Le nombre croissant de catastrophes et les effets progressifs du changement climatique poussent plus de personnes à fuir leur foyer, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières. Pour toutes ces raisons, l'UNHCR reconnaît déjà que « les différences entre réfugiés et migrants et entre déplacements volontaires et involontaires sont de plus en plus floues ».

« Être un réfugié n'est pas un crime. Ce n'est pas un grade. Dans la vie, on peut être un citoyen. Dans la vie, on devrait toujours avoir des droits. »

Rebecca Majok, réfugiée du Soudan du Sud en Ouganda³⁶

L'UNHCR stipule également qu'« aucun des dispositifs légaux régionaux et internationaux existants pour les réfugiés ne traite spécifiquement de la situation désespérée de telles personnes » ou de celles confrontées à la pauvreté, aux inégalités et au dénuement poussées à fuir leurs pays « car aucune option viable ne les incite à rester sur place ». Par ailleurs, le soutien accordé à tous ces groupes est souvent encore plus limité que celui accordé aux réfugiés classiques, aux personnes déplacées internes et à celles bloquées dans un pays et enlées dans un conflit.

Source : toutes les citations extraites d'UNHCR, « Next steps: new dynamics of displacement », <http://www.un.org/en/globalissues/briefingpapers/refugees/nextsteps.html> (dernière visite en juin 2015)

RELEVER LE DÉFI

Est-il possible d'améliorer l'aide humanitaire ? Absolument.

Mais c'est l'échec des gouvernements du monde entier qui provoque la montée en flèche de la « demande » en aide humanitaire. Les injustices politiques et environnementales sont légion.

L'écart entre les besoins et les réponses va encore s'accroître. Sans un changement radical de l'action humanitaire et à défaut d'éradiquer les injustices, les inégalités et l'échec des États, que l'aide ne saurait solutionner à elle-seule, le coût humain ne cessera de croître à mesure que le monde est confronté à davantage de catastrophes et de conflits brutaux qu'il est plus facile d'initier que de résoudre.

Les appels des Nations unies ne sont rien de plus qu'une mesure approximative des besoins humains. Mais en 2015, ils ont identifié deux fois plus de personnes dans le besoin qu'au plus fort de la réponse apportée au tsunami dans l'océan Indien en 2005. Ce chiffre devrait encore augmenter³⁹.

2 DROITS EN SITUATION DE CRISE



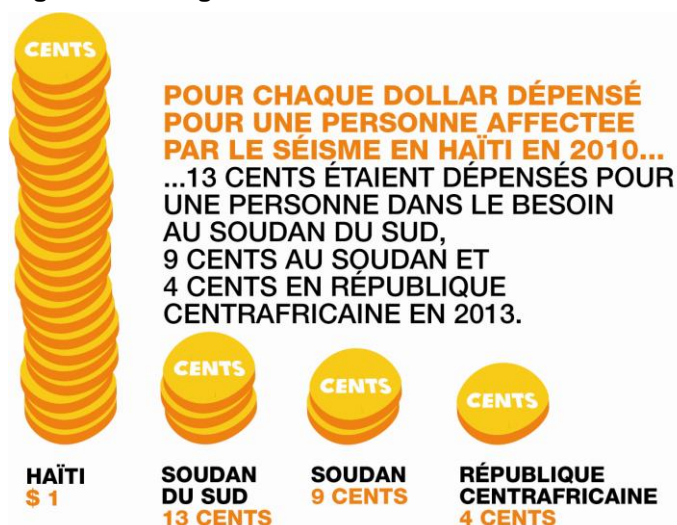
« Les combattants considèrent qu'il existe une différence entre les Dinka et les Nuer. Pour les gens normaux comme moi, il n'y en a aucune. J'espère qu'un jour tout le monde pensera la même chose. »

Nyabil Riel, Mingkaman, Soudan du Sud⁴⁰

Camp de PDI de Malakal, Soudan du Sud, août 2014 : Photo : © Simon Rawles/Oxfam.

Le Sommet humanitaire mondial ne sera une réussite que s'il s'attaque à toutes les injustices qui sont au cœur des crises humanitaires. En premier lieu, il faut remédier aux inégalités révoltantes de l'aide, accordant davantage de valeur à la vie d'une personne dans une crise plutôt que dans une autre. En 2014, l'aide humanitaire internationale s'est élevée à 24,5 milliards de dollars, un chiffre record⁴¹. Pourtant, aucune catastrophe ne bénéficie des fonds nécessaires pour répondre à tous les besoins en présence, et le montant fourni diffère grandement d'une catastrophe à l'autre. Les coûts sont parfois inégaux, mais les écarts extrêmes entre une crise et une autre peuvent aussi s'expliquer par le fait que de nombreux bailleurs de fonds ont un intérêt plus fort pour certaines zones ou certaines populations que pour d'autres.

Figure 3 : L'inégalité de l'aide



« Nous voulons la paix, nous voulons que nos enfants mangent, se promènent et jouent comme ils le devraient. »

Antoinette Bolobo, Bangui, République centrafricaine

Source : Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies ; séisme de 2010 en Haïti⁴², Soudan du Sud en 2013⁴³, Soudan⁴⁴, République centrafricaine⁴⁵.

Mais on observe surtout de fortes inégalités dans le comportement des États pour assurer à leurs citoyens l'accès à l'aide et à la protection auxquelles ils peuvent prétendre. Le véritable test du Sommet est d'aider les hommes, les femmes et les enfants à jouir de ces droits et d'influencer les États pour les faire respecter.

C'est précisément parce que ces droits sont bafoués dans pratiquement toutes les crises humanitaires qu'il est important de rappeler ce qu'ils représentent.

Encadré 3 : Droits en situation de crise

- *Quelles que soient les catastrophes, provoquées par des phénomènes climatiques extrêmes, une crise politique ou toute autre chose, les citoyens ont droit à une aide humanitaire⁴⁶. Les États doivent se préparer et chercher à prévenir les catastrophes qui menacent inévitablement le droit fondamental à la vie.*
- *En particulier lors de conflits armés, les États et les acteurs non étatiques sont également soumis à certaines obligations selon le droit international humanitaire⁴⁷. Ils sont responsables en premier chef de satisfaire les besoins des personnes vivant dans des zones sous leur contrôle. À défaut, ils doivent autoriser les actions humanitaires impartiales menées par des organisations humanitaires, notamment des ONG.*

Le droit international humanitaire définit des obligations fondamentales à la fois pour l'accès humanitaire et la protection des civils. Concernant l'accès, les États et les acteurs non étatiques doivent :

- Autoriser et favoriser le passage sans entrave de l'aide humanitaire pour les civils dans le besoin ;
- Prévenir la destruction des infrastructures ou services essentiels à la survie, tels que les systèmes d'approvisionnement en eau et les installations médicales ;
- S'abstenir de recourir à la famine imposée comme arme de guerre ; et
- Protéger les travailleurs humanitaires et respecter leur liberté de circulation.

Pour protéger les civils, ils doivent :

- Distinguer systématiquement les civils des combattants afin d'épargner les civils et les biens civils de leurs attaques ; et
- S'abstenir d'utiliser des armes (par exemple les armes à sous-munitions) ou des méthodes de guerre (par exemple en empêchant les civils de fuir les violences) susceptibles de provoquer des pertes inutiles ou une souffrance excessive des civils.

La souveraineté des États ne devrait pas servir de prétexte pour gêner l'accès humanitaire.

Comité permanent inter-agences des Nations unies et leaders humanitaires d'ONG, mai 2015



« J'ai le sentiment de perdre un peu plus ma dignité chaque jour, ici. »

Asma'a, Gaza, décembre 2014

Asma'a se tient sur les décombres de ce qui était autrefois sa maison, Gaza, décembre 2014. Photo : Anas Al Baba/Oxfam.

3 LA RÉFORME INACHEVÉE DU SECTEUR HUMANITAIRE



Bernadette Samura, travailleuse humanitaire volontaire, fait du porte-à-porte pour dispenser des conseils sanitaires sur Ebola à Pamarankoh, Sierra Leone. Photo : Michelle Curran/Oxfam.

« La cavalerie [communauté internationale] n'arrivait pas. C'était nous, la cavalerie. »

David Mandu Keili-Coomber, chef de la chefferie de Mandu, Sierra Leone, concernant la réponse internationale précoce à Ebola en 2014⁴⁸

En 2015, l'action humanitaire se déroule dans un monde qui a énormément changé depuis la première « crise transformatrice » de l'après guerre froide, dans la région kurde de l'Irak en 1991. Depuis, une multitude d'ONG, d'agences des Nations unies et d'États ont cherché à changer l'action humanitaire.

Les populations locales sont presque toujours les premières à intervenir en cas de catastrophe, mais elles restent parfois livrées à elles-mêmes à cause d'une aide lente, inadéquate ou peu réactive de la part de leur propre État, des acteurs internationaux ou des deux. En 2014, la réponse à Ebola en Afrique de l'Ouest s'est révélée mortellement lente. Cela faisait suite à la réponse tragiquement tardive à la famine de 2011 dans la Corne de l'Afrique⁵⁰, vivement critiquée par Oxfam et Save the Children dans *Un retard dangereux*, épinglant leur propre échec et celui du monde à agir rapidement aux premiers indices d'une catastrophe imminente.

Les crises successives ont révélé les États, les agences des Nations unies et les ONG internationales manquant de capacités pour adapter rapidement leurs programmes en réponse à des événements inattendus. L'aide humanitaire aussi bien que l'aide au développement se montrent défailtantes. Cela dit, l'action humanitaire s'est aussi améliorée au fil de 25 années de réformes, en grande partie menées par des ONG, notamment :

- le **Code de conduite** pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les Organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe ;

« L'aide humanitaire sort de son pré carré... pour s'étendre au relèvement à long terme dans de trop nombreuses crises. [Le Coordinateur des secours d'urgence des Nations unies] doit réimpliquer le secteur du développement. »

Christina Bennett, Overseas Development Institute, juin 2015⁴⁹

- la **Charte humanitaire du projet Sphère** et ses normes minimales ;
- le **Partenariat pour la redevabilité humanitaire (HAP)** ;
- le Code de bonnes pratiques de **People in Aid** ; et plus récemment
- la **Norme humanitaire fondamentale**⁵¹, lancée en décembre 2014 pour rassembler les éléments communs des différentes normes et simplifier ainsi la redevabilité des acteurs humanitaires vis-à-vis des personnes et des communautés qu'ils servent.

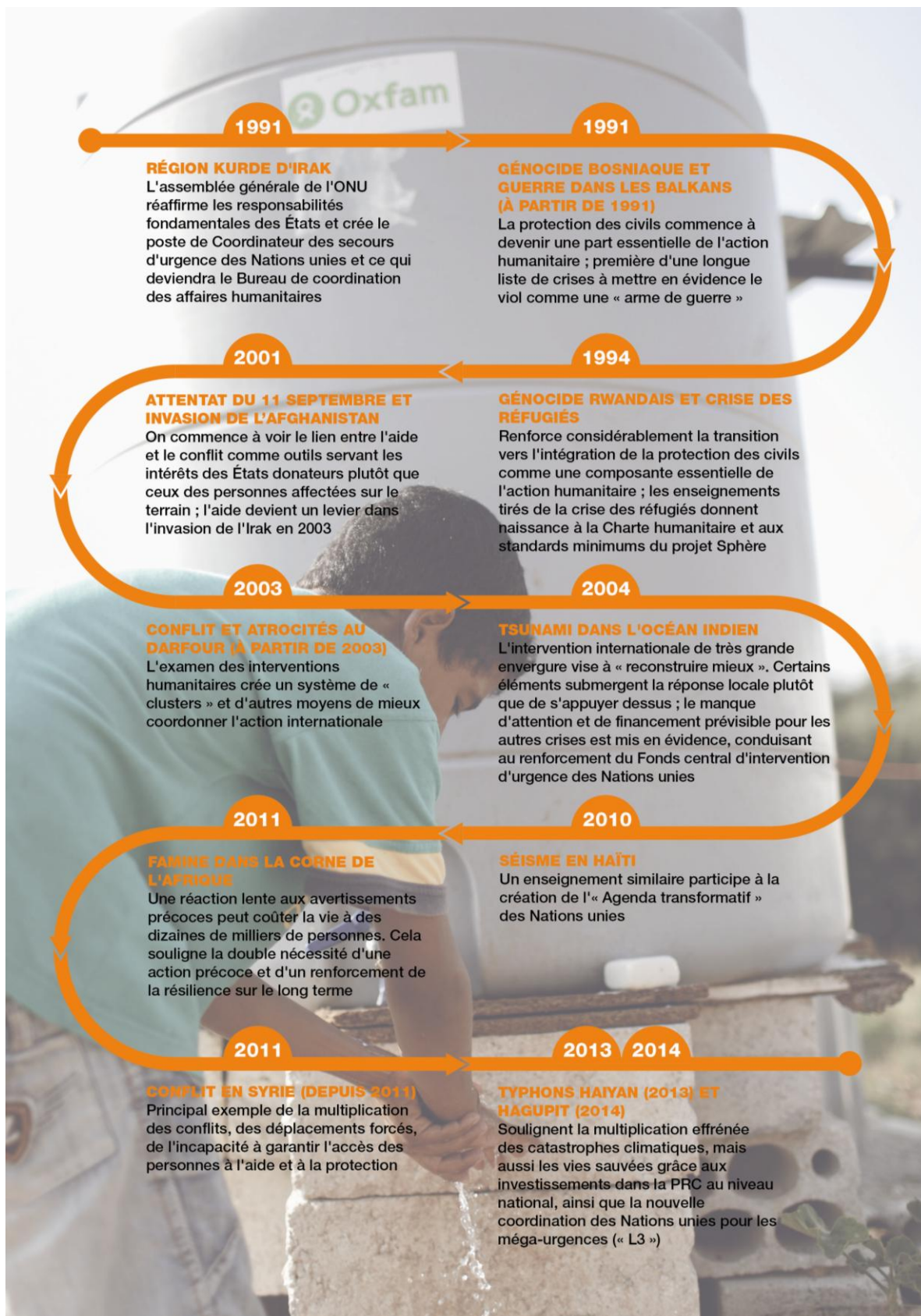
Des enseignements codifiés de ce type ne constituent qu'une partie d'un processus bien plus large d'apprentissage d'après les crises passées, visant par exemple à rendre l'aide plus adaptée en proposant souvent des espèces et des coupons plutôt que de l'aide en nature.

« Nous sommes intimement convaincus que la Norme humanitaire fondamentale apportera un changement de qualité pour établir un système durable et facile à exploiter pour la redevabilité des programmes humanitaires. »

Nayeem Wahra,
Foundation for Disaster
Forum, Bangladesh

10 CRISES QUI ONT CHANGÉ L'ACTION HUMANITAIRE

Figure 4



NATIONS UNIES : OÙ EN EST LA TRANSFORMATION ?

Depuis 2011, l'Agenda transformatif des Nations unies s'est appuyé sur les réformes passées, notamment l'examen des interventions humanitaires sur la dernière décennie, suite à la réponse internationale au terrible conflit dans le Darfour. Cet examen des interventions humanitaires a mis sur pied des équipes humanitaires pays pour coordonner le travail des agences et organisations internationales à chaque crise, établi des « clusters » pour organiser l'aide autour de chaque « secteur » (comme l'eau, l'assainissement et l'hygiène) et créé de nouveaux fonds pour mutualiser les ressources des bailleurs de fonds.

Toutefois, ces changements ont été plus incrémentiels que transformationnels, et il y a eu autant de choses inchangées que de modifications. Si les nouveaux systèmes ont amélioré la coordination entre les agences et organisations internationales, ils ont trop souvent échoué à se rapprocher des acteurs locaux les mieux placés pour comprendre leur contexte national et local. Dans certaines crises, bien sûr, le gouvernement national fait davantage partie du problème que de la solution. Mais même lors de catastrophes liées principalement à des aléas naturels, et non à des guerres ou des atrocités, les agences des Nations unies et les ONG internationales ont souvent mis longtemps à travailler avec les gouvernements locaux et la société civile.

Les acteurs internationaux restent essentiels, notamment pour relayer les témoignages sur les horreurs des conflits que le monde ignore si souvent. Quasiment par définition, les ressources locales et nationales font souvent le plus défaut précisément dans les lieux les plus vulnérables aux crises, en particulier dans les pays déchirés par un conflit. Aucun groupe local, par exemple, n'aurait pu organiser les parachutages du Programme alimentaire mondial dans le Soudan du Sud, qui ont contribué à prévenir la famine pendant le conflit brutal secouant le pays depuis 2013.

Les ONG internationales telles qu'Oxfam peuvent parfois se déployer à plus grande échelle en réponse à des catastrophes soudaines, un déploiement impossible pour des organisations locales souvent incapables d'accéder efficacement à un financement international dans un contexte de concentration des financements par de nombreux bailleurs par le biais de dons importants aux Nations unies et à d'autres acteurs internationaux. Le Sommet doit également s'attaquer à cette difficulté à financer les organisations locales plus directement.

Suite au typhon *Haiyan* ayant dévasté les Philippines en 2013, la coordination de l'aide internationale des Nations unies a montré ce dont était capable sa nouvelle classification en priorité absolue « L3 ». Parallèlement, l'évaluation réalisée un an plus tard par Oxfam et d'autres organisations sur la réponse à la crise a révélé qu'il aurait été possible d'en faire encore plus si l'aide internationale avait travaillé plus étroitement avec les structures relativement développées de la société civile et de l'État haïtien⁵³.

« En tant que coordonnateur de cluster au Pakistan en 2012 et 2013, j'ai vu la manière dont les clusters assurent une fonction de coordination très positive. Il existe toutefois un risque réel que leurs membres passent trop de temps dans des réunions avec d'autres membres ou d'autres clusters, et trop peu sur le terrain avec la communauté et les acteurs locaux, surtout si les populations locales ne sont pas

Chris Laughlin, Oxfam
Australie

Après le séisme en Haïti en 2010, tous les clusters sauf deux ont organisé leurs réunions en anglais, une langue que 95 % des Haïtiens ne parlent pas. Les deux autres (WASH et Éducation) échangeaient en français⁵².

ÉTATS : LES ULTIMES RESPONSABLES

Les États doivent non seulement garantir l'accès de leurs citoyens à l'aide et à la protection ; ce sont aussi les maîtres des Nations unies ; les défaillances des Nations unies sont finalement celles des États qui les contrôlent.

Les réformes des Nations unies ont une capacité limitée à faire évoluer le comportement des États. Dix ans après la mise en place du Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies pour fournir un financement « *adéquat, modulable et prévisible* », les États laissent encore les appels des Nations unies largement et inégalement sous-financés. Le montant total du financement international a considérablement augmenté (que ce soit des pays de l'OCDE ou hors-OCDE⁵⁶) sans pour autant garder le rythme par rapport aux besoins croissants. Pourtant, les sommes nécessaires pour aider des millions de personnes restent relativement modestes. La Norvège est l'un des pays les plus généreux au monde, mais comme l'a déclaré Jan Egeland plus tôt cette année, les dépenses de Noël des Norvégiens en 2014 auraient permis de financer entièrement l'appel des Nations unies de 7,2 milliards de dollars pour la Syrie et ses voisins⁵⁷.

À travers le monde, les États donateurs ont en moyenne répondu à moins des deux tiers des besoins identifiés dans les appels humanitaires des Nations unies depuis 2000⁵⁸. De telles lacunes ont des conséquences dévastatrices : fin 2014, le Programme alimentaire mondial a suspendu l'aide alimentaire fournie à 1,7 million de réfugiés syriens par manque de financement et n'a pu reprendre son aide qu'après avoir lancé une campagne de collecte de fonds sur les réseaux sociaux⁵⁹.

Même les États qui donnent le plus concentrent de plus en plus leurs dons sur un assez petit nombre de contrats importants pour les Nations unies et d'autres agences et organisations. Il faut alors en déduire les frais généraux avant que les sommes ne parviennent aux hommes et aux femmes en difficulté sur le terrain. Comme le révèle le rapport 2015 de Global Humanitarian Assistance, les chaînes de transaction du bailleur de fonds à l'être humain dans le besoin sont si complexes qu'il n'est possible d'assurer la traçabilité du financement que jusqu'au destinataire de premier niveau. Une traçabilité systématique est pourtant essentielle pour comprendre et améliorer l'efficacité et soutenir la redevabilité vis-à-vis à la fois des bailleurs de fonds et des destinataires⁶⁰. Les auteurs du rapport montrent comment un reporting exhaustif auprès de l'International Aid Transparency Initiative⁶¹, soutenue par Oxfam⁶², pourrait y contribuer.

À peine 6 % de l'aide humanitaire provenant de pays de l'OCDE en 2012 étaient consacrés à la prévention de futures catastrophes⁶³, malgré la preuve qu'un tel investissement peut sauver des vies et épargner des dépenses ultérieures. C'est notamment le cas du travail avec la société civile : l'État philippin a évacué près d'un million de personnes avant que le typhon *Hagupit* ne frappe en décembre 2014, réduisant ainsi considérablement le bilan humain potentiel⁶⁴.

Malheureusement, les États utilisent une très grande part du financement humanitaire non pas pour payer les mesures d'urgence, mais pour combler le fossé d'une aide au développement relativement faible consacrée au relèvement à long terme suite à des conflits longs. Comme évoqué dans un rapport de l'Overseas Development Institute en 2015, trop d'États donateurs « *utilisent l'aide humanitaire comme un moyen d'éviter une implication plus substantielle dans les contextes*

En 2014, les appels des Nations unies restés sans réponse ont battu un triste record avec 7,5 milliards de dollars manquants⁵⁴.

En 2013, le manque de financement humanitaire total (mesuré d'après les appels des Nations unies) aurait pu être comblé par l'équivalent de moins d'une heure du PIB combiné des États de l'OCDE, un jour de bénéfices combinés des entreprises du classement Fortune 500 et la valeur à la vente de deux semaines de gaspillage alimentaire aux États-Unis⁵⁵.

difficiles ». Par conséquent, plus de 60 % des pays concernés par des appels humanitaires annuels en 2014 connaissaient de tels appels depuis plus de huit ans⁶⁵.

De la même manière, l'OCDE et les autres bailleurs de fonds bilatéraux ne parviennent généralement pas à financer la PRC ou la préparation par le biais de fonds de développement, malgré leur visée de durabilité à long terme. Au lieu de cela, ils financent ces volets en grande partie comme des activités humanitaires⁶⁶.

TENIR COMPTE DES QUESTIONS DE GENRE



Adoaga Ousmane cherche des céréales pendant la crise alimentaire de 2012 dans la région tchadienne de Guéra. Photo : Abbie Trayler-Smith.

Les catastrophes peuvent affecter les hommes, les femmes, les garçons et les filles de façon radicalement différente. Les femmes et les filles sont souvent plus vulnérables à cause de leur accès limité aux ressources. Qui plus est, même lors d'une catastrophe, c'est à elles qu'il incombe de prendre soin des autres. Malgré cela, la planification de la réponse ignore souvent leur avis. En 2011, seulement 60 % des bailleurs de fonds de l'OCDE avaient des politiques sur les questions hommes-femmes⁶⁸. Pourtant, les interventions qui ignorent les droits des femmes ont peu de chances de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables et risquent de rendre les femmes encore plus démunies qu'avant.

Dans le même temps, les crises humanitaires peuvent remettre en cause les comportements discriminatoires, permettant aux femmes et aux hommes de réfléchir aux rôles des uns et des autres et d'accorder une autre valeur aux rôles traditionnels. Par exemple, dans certaines situations de conflit, les femmes peuvent assumer un rôle essentiel pour la promotion de la paix et la médiation, et les hommes peuvent endosser davantage de responsabilités dans les soins. Plus généralement, les crises humanitaires peuvent générer des opportunités supplémentaires au moins pour certaines femmes. Par exemple, lorsqu'Oxfam a travaillé avec des organisations de défense des droits des femmes en Amérique centrale pour améliorer la manière dont les agences humanitaires interagissent

Dans les pays en développement, l'amélioration des systèmes d'alerte rapide pour la prévention des catastrophes naturelles pourrait présenter des avantages de 4 à 36 fois supérieurs à leurs coûts.

Rapport sur le développement dans le monde 2014/67

« Même lorsque je vois mes enfants manger, je reste inquiète. Que mangeront-ils à l'avenir ? Que vais-je trouver pour eux ? Serai-je capable de les nourrir demain ? »

Adoaga Ousmane, Louga, Tchad

avec les femmes touchées par des catastrophes, une femme à El Salvador a déclaré : « J'ai appris à dire ce que je pense, à parler en public et à exprimer mes opinions⁶⁹. » L'Encadré 4 montre un autre exemple tiré des travaux de recherche d'Oxfam auprès de réfugiés syriens au Liban.

Encadré 4 : Potentiel d'autonomisation des femmes parmi les réfugiés syriens au Liban

Au moins certaines femmes syriennes ayant fui le conflit dans leur pays ont le sentiment que le fait d'endosser des rôles différents en tant que réfugiées est source d'autonomisation.

Voilà l'une des conclusions, peut-être surprenante, des entretiens menés par Oxfam avec des femmes réfugiées au Liban. Certaines vont au marché, prennent des décisions et ont un travail rémunéré. À Arsal, une femme confiait ainsi à Oxfam : « maintenant, je suis libre. » Un homme à Bar Elias témoigne : « Elle peut exprimer son opinion et elle est entendue... elle peut sortir. En Syrie, tout cela était impensable. »

D'autres femmes réfugiées sont confrontées à des restrictions plus fortes, et il faut se garder d'exagérer le potentiel de promotion des droits des femmes dans des contextes aussi difficiles. Les entretiens avec des femmes syriennes au Liban ont démontré que les agences d'aide devaient cibler aussi bien les femmes que les hommes, notamment en les aidant à gagner leurs propres revenus et à explorer la manière dont la crise en cours change les identités de genre, potentiellement de manière positive.

Source : R. El-Masri et al (2013), « Sur des sables mouvants : L'évolution du rôle des hommes et des femmes parmi les réfugiés de Syrie au Liban », Resource Center for Gender Equality et Oxfam, <https://www.oxfam.org/fr/rapports/sur-des-sables-mouvants>, p. 16

Certains contextes offrent davantage d'opportunités en ce sens que d'autres, mais il est essentiel de promouvoir systématiquement (dans toutes les crises humanitaires) le leadership et la participation des femmes dans les programmes humanitaires et les espaces d'élaboration des politiques. Les femmes et les filles ne sont pas simplement des victimes des crises. Elles ont des ambitions, un savoir-faire et des compétences.

DES ONG PAS ASSEZ EFFICACES ?

Les ONG humanitaires locales et internationales ne sont pas parfaites et ne traduisent pas toujours leurs déclarations en actions. Lorsque des crises frappent des pays où les ONG internationales ont peu l'habitude d'intervenir, comme la Syrie en 2011, ou dans lesquels la plupart des programmes sont dédiés au développement sur le long terme, comme le Liberia ou la Sierra Leone en 2014, bon nombre d'entre elles n'arrivent pas à répondre rapidement aux demandes en constante augmentation.

Une véritable redevabilité constitue peut-être le plus grand défi pour les ONG ainsi que pour les États et les Nations unies. Fin 2014 et début 2015, l'ICVA (International Council of Voluntary Agencies, ou Conseil international des agences bénévoles) et le Secrétariat du Sommet humanitaire mondial ont organisé des groupes de discussion dans le Moyen-Orient pour recueillir les témoignages de réfugiés et d'autres personnes recevant une aide. Les résultats n'épargnent aucune organisation nationale ou internationale. À la question « êtes-vous traités

avec respect et dignité ? », les personnes interrogées ont ainsi donné un score de 3,5 sur 10 ; le score était de 4 concernant la neutralité et l'impartialité des agences d'aide⁷⁰.

Les ONG ont la même tendance que les États et les agences des Nations unies à être plus prompts aux déclarations qu'à la mise en œuvre des actions correspondantes. Un exemple est le soutien apporté par de nombreuses ONG internationales aux partenariats avec la société civile locale. En 2014, plus de 2 400 organisations à travers le monde, mêlant partenaires humanitaires et du développement, ont été invitées à évaluer les performances d'Oxfam en tant que partenaire dans différents domaines. Leur « satisfaction globale » force l'humilité, à seulement « moins 1 ». Dans quatre des six domaines, les scores moyens étaient en fait positifs, mais chacun des affiliés Oxfam a obtenu des scores négatifs concernant le soutien au renforcement des capacités des partenaires⁷¹.

Comme l'explique Winnie Byanyima, directrice générale d'Oxfam International, « les résultats nous éclairent remarquablement sur ce que nous devons faire pour nous améliorer à la lumière des besoins formulés par nos partenaires ». Oxfam a pris des mesures immédiates pour s'améliorer dans les domaines identifiés par l'enquête comme nos points faibles, en particulier pour :

- soutenir nos partenaires pour les aider à lever des fonds provenant d'autres sources ;
- développer des stratégies conjointes avec eux plus souvent et promouvoir publiquement leur travail ;
- renforcer notre soutien aux programmes de développement du leadership des femmes et consacrer plus de financement aux projets promouvant l'égalité entre les genres⁷².

Oxfam fera aussi appel à Keystone pour inviter ses partenaires à participer de nouveau à cette enquête indépendante en 2018, pour nous permettre d'évaluer nos progrès généraux. Il est en effet plus important que jamais de nous appuyer sur le type de bonnes pratiques décrites dans l'Encadré 5.

« Malgré l'ensemble des réformes, codes, directives, protocoles, normes et indicateurs, les organisations humanitaires répètent leurs mauvaises pratiques, comme un certain désintérêt pour les acteurs locaux, et ne parviennent toujours pas à promouvoir des solutions vraiment radicales. »

Carlos Mejia,
Responsable
humanitaire, Oxfam
America

Encadré 5 : Soutien aux partenaires humanitaires en Amérique centrale

Au cours des 10 dernières années, Oxfam a considérablement développé ses programmes d'intervention d'urgence et de PRC en Amérique centrale, notamment en renforçant les capacités de ses partenaires avec l'aide de la Bill and Melinda Gates Foundation. Oxfam a travaillé avec Concertación Regional de Gestión de Riesgos (Coalition régionale pour la gestion des risques), une association chapeautant les réseaux de la société civile dans quatre pays pour aider les communautés vulnérables à se préparer aux catastrophes et à y répondre. En 2012, la Gates Foundation a accordé directement 1,6 million de dollars à cette organisation.

4 DANS LES MAINS DES ACTEURS HUMANITAIRES



Entrepôt d'Oxfam à Saada, au Yémen, après une frappe aérienne en avril 2015. Photo : Oxfam

La communauté humanitaire doit mener à bien les réformes promises depuis des années sur l'action précoce, la redevabilité, le partenariat et le renforcement de la résilience. Elle doit encourager le monde à s'attaquer à ce qui alimente les crises humanitaires et raviver l'indignation face aux atrocités et aux obstacles pour accéder à l'aide. Car si les acteurs humanitaires ne le font pas, qui s'en chargera ?

Les acteurs humanitaires doivent s'affranchir de l'humanitarisme descendant et étroit du passé. Il ne suffit pas de lutter contre les symptômes sans se préoccuper des causes des souffrances. Le nombre croissant de catastrophes provoquées par des injustices politiques et environnementales ne laisse aucun doute sur ce point.

Il n'est plus possible d'ignorer l'appel des organisations locales et des personnes touchées pour mener l'action ; pour autant, cela ne signifie pas que les acteurs régionaux et internationaux n'ont plus un rôle essentiel à jouer.

L'action humanitaire devrait suivre le principe de « subsidiarité », selon lequel les organisations locales, nationales, régionales et internationales ont toutes un rôle décisif et doivent soutenir au maximum les efforts des personnes affectées pour faire face aux crises et les surmonter⁷⁴.

Cela exigera un soutien international de premier ordre, alors que les citoyens peinent à demander des comptes à leur propre État et à la communauté internationale. Chaque acteur humanitaire (local, national, régional et international) doit mettre en œuvre des normes et des principes essentiels, axés sur la Norme humanitaire fondamentale, de manière plus systématique que jamais.

Plutôt que de se gargariser de concepts tels que l'« impartialité », ils doivent

« Il faut des politiques pour mettre fin à la tuerie. »

David Milliband,
International Rescue
Committee,⁷³
janvier 2015

prendre de véritables engagements pour mettre fin aux réponses disproportionnées à certaines crises (généralement celles bénéficiant d'une forte couverture médiatique) aux dépens d'autres crises. Tant que perdurera cette inégalité de traitement, l'aide humanitaire internationale ne sera jamais impartiale.

Pour améliorer l'efficacité et la justice de l'aide humanitaire, les États et les agences d'aide doivent transformer leurs investissements dans :

- de véritables partenariats avec les acteurs locaux de l'État et de la société civile, afin de les aider à mener l'action humanitaire. Cela inclut de soutenir la société civile locale, pas seulement pour la fourniture de services vitaux, mais aussi pour influencer leur État, en particulier si celui-ci ne garantit pas l'accès de ses citoyens à l'aide et à la protection ;
- l'aide aux populations locales à devenir résilientes aux prochaines catastrophes et la lutte contre les inégalités et les injustices rendant les personnes plus vulnérables. Cela implique d'accroître considérablement le soutien aux programmes de PRC et de s'assurer qu'ils sont plus en phase avec les stratégies d'adaptation au changement climatique du pays en question ;
- la programmation sur les questions hommes-femmes et d'autres moyens de répondre aux besoins et aspirations spécifiques des femmes et des hommes, des filles et des garçons. Cela inclut non seulement de se concentrer sur les besoins spécifiques des femmes en matière de santé et d'assainissement, par exemple, ainsi que sur le fléau des violences et des abus sexuels (auxquels les hommes et les garçons peuvent aussi être vulnérables). Cela exige également de donner aux femmes touchées par chaque crise une véritable voix dans les décisions sur l'aide humanitaire, contribuant ainsi à réduire les inégalités hommes-femmes qui rendent ces dernières plus vulnérables. De la planification à l'évaluation, le partenariat et le leadership des femmes dans les programmes humanitaires sont essentiels. Tout doit être fait pour les soutenir, notamment en investissant dans les capacités des organisations de défense des droits des femmes et des autres organisations locales avec un savoir-faire sur les questions hommes-femmes ;
- les mécanismes pour que l'aide soit véritablement redevable vis-à-vis des personnes affectées. Les personnes affectées doivent vraiment avoir leur mot à dire dans la planification des programmes afin de se préparer et de répondre aux catastrophes, ainsi que pour en prévenir le risque. Elles doivent disposer d'un moyen efficace pour demander réparation en cas de problème.

Dans une étude portant sur 141 pays, plus de femmes que d'hommes ont trouvé la mort dans des catastrophes, en particulier dans les communautés pauvres et parmi les plus jeunes⁷⁵.



« Nous vivons dans la crainte du viol et nous avons peur que d'autres villages soient bientôt détruits. »

Vumilia, Namuziba, Est de la RDC, décembre 2014

Vumilia, Namuziba, RDC, décembre 2014. Photo : Eleanor Farmer/Oxfam.

UNIS SUR LES PRINCIPES, DIVERS PAR LEUR APPROCHE

Les personnes à la recherche d'aide, de protection et de justice ont besoin d'une communauté humanitaire diverse, et non monolithique. Dans un pays dévasté par le conflit, les Syriens cherchent de l'aide par tous les moyens possibles : à travers les frontières, à travers les lignes et auprès d'une multitude d'organisations, de réseaux et de personnes travaillant dans les zones contrôlées par l'État ou diverses forces d'opposition. Aucune organisation ne peut travailler par tous ces biais. Des millions de Syriens n'ont toujours pas accès à l'aide et à la protection dont ils ont besoin (4,8 millions dans les zones « difficiles d'accès » en janvier 2015⁷⁷), mais les acteurs humanitaires en ont atteint autant en travaillant dans différentes régions sous différents régimes politiques.

Il n'y a pas d'approche humanitaire idéale unique, mais les différentes agences humanitaires doivent s'accorder sur des principes, des normes et un respect pour les populations locales. Les principes humanitaires sont plus nécessaires que jamais. Trop de personnes meurent parce qu'elles n'ont pas accès à une aide indépendante et impartiale, ou en sont délibérément privées.

Lors d'un conflit armé, les États comme les acteurs non étatiques peuvent perpétrer de graves violations du droit international. Les ONG, qu'elles soient internationales ou nationales, doivent aussi agir avec impartialité de manière plus systématique qu'elles ne le font parfois. Ainsi, il n'est pas impartial de répondre davantage aux crises à haute visibilité qu'aux autres. Les ONG réellement indépendantes doivent au moins chercher à influencer quiconque au pouvoir à l'origine de souffrances humaines, même s'il s'agit de leurs bailleurs de fonds. C'est pourquoi Oxfam a choisi de refuser si nécessaire les financements de certains États dans les situations où le fait de les accepter pourrait compromettre son indépendance.

Les ONG locales peuvent aussi avoir du mal à être réellement impartiales et indépendantes, surtout dans les sociétés divisées où les organisations peuvent représenter une communauté plutôt qu'une autre. Le fait de confier les opérations aux acteurs locaux est une tendance tout à fait positive. Toutefois, il doit s'agir d'un leadership pour une action impartiale guidée par des principes, au service de tous ceux dans le besoin et pas seulement d'un groupe donné.

Les entreprises privées de plus en plus impliquées dans l'aide humanitaire sont confrontées aux mêmes défis. Elles apportent des ressources significatives à un système humanitaire mondial surchargé. Elles apportent des compétences et des savoir-faire, ainsi que de nouvelles pratiques et perspectives. Mais comme tout type d'organisation, les entreprises privées doivent répondre à des normes appropriées et suivre des principes fondamentaux pour offrir le meilleur impact possible aux personnes dans le besoin.

« Il n'y a aucune aide. Aucune aide n'est arrivée depuis le début de la crise. Il n'y a pratiquement pas d'eau. Le prix des denrées alimentaires a doublé et nous sommes privés d'électricité depuis cinq mois. »

Rami, Syrie ⁷⁶

Avant que les États-Unis et ses alliés n'envahissent l'Irak en mars 2003, tous les directeurs généraux des affiliés d'Oxfam ont décidé de refuser les fonds provenant des pays envahisseurs pour nos programmes en Irak.

Encadré 6 : Action humanitaire du secteur privé

TNT, UPS, Agility et Maersk ont contribué à sauver des milliers de vies en acheminant les fournitures d'aide rapidement et efficacement jusqu'aux populations touchées par le séisme en Haïti et les inondations au Pakistan en 2010. Ils se sont ensuite appuyés sur cette expérience pour soutenir le Programme alimentaire mondial lors de la sécheresse dans la Corne de l'Afrique en 2011.

Google a développé une application pour aider à localiser les personnes déplacées suite à une crise, utilisée après les inondations au Pakistan et lors des séismes en Nouvelle-Zélande en 2010 et au Japon en 2011. Toutes ces initiatives s'ajoutent évidemment au rôle essentiel des sociétés privées locales pendant les différentes catastrophes.

De tels exemples illustrent le caractère innovant, opportun et décisif que peuvent revêtir les contributions du secteur privé. Toutefois, lorsqu'elles participent à l'aide humanitaire, les entreprises doivent s'appuyer sur les recommandations d'acteurs humanitaires expérimentés et établir des partenariats avec ces derniers. Cela contribue à de meilleures pratiques, dans le respect des principes établis, notamment le code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les ONG⁷⁸.

Les sociétés internationales sont susceptibles de s'impliquer davantage dans certaines crises que d'autres, mais à l'instar de tous les intervenants, il est essentiel qu'elles se coordonnent avec les autres acteurs et s'efforcent de respecter des principes fondamentaux tels que :

- la redevabilité vis-à-vis des bénéficiaires (et des financeurs) ;
- l'impartialité de l'aide d'après les besoins évalués ; et
- la recherche de durabilité de l'intervention en réduisant la vulnérabilité des personnes aux prochaines catastrophes, associée à une aide immédiate.

Enfin, les entreprises doivent suivre de bonnes pratiques commerciales aussi bien pendant qu'*en dehors* des situations d'urgence. Elles doivent notamment payer leur juste part d'impôts pour permettre aux pays de devenir plus résilients aux catastrophes. Comme le révèle le récent rapport d'Oxfam *Africa: Rising for the few*, l'Afrique a été privée de 11 milliards de dollars rien qu'en 2010 par le biais de l'un des montages utilisés par les multinationales pour réduire leur fiscalité. Cela représente plus de six fois le montant requis pour combler les lacunes de financement pour assurer les soins de santé élémentaires universels dans les quatre pays africains touchés par Ebola⁷⁹.



« Ma fille souffre de malnutrition. Je n'ai pas d'argent pour acheter de la nourriture. J'essaie de laisser à mes enfants ce qu'il y a à manger, mais cela ne suffit pas. »

Mint Assid Mana, Natriguel, Mauritanie

Mint Assid Mana et son cadet. La communauté dans laquelle elle vit, Natriguel, en Mauritanie, était menacée par la sécheresse et les pénuries alimentaires en 2012. Photo : Pablo Tosco/Oxfam Intermón.

5 CONCLUSIONS



En mars 2015, le cyclone Pam a ravagé Vanuatu, endommageant ou détruisant les habitations, privant des milliers de personnes d'eau salubre ou de nourriture. Grace Kalengor, enseignante d'anglais, fait sécher les manuels scolaires ayant survécu au cyclone. Photo : Amy Christian/Oxfam Australie.

Près de 80 millions de personnes ont été touchées par des crises humanitaires début 2015. Des millions d'autres à travers le monde donnent des milliards de dollars (3,9 milliards de dollars en 2013) pour atténuer leurs souffrances⁸⁰. Les premiers comme les seconds attendent beaucoup plus du Sommet humanitaire mondial que de simples mots aussitôt oubliés.

Les ONG (dont Oxfam), les États et les Nations unies ont été plus prompts à faire de nobles déclarations qu'à changer ce qu'ils font vraiment. Ils se sont engagés pour des principes, un partenariat et une action rapide. La pomme de discorde : faut-il privilégier une action immédiate pour sauver des vies ou un changement à long terme pour prévenir les prochaines crises ? Pendant ce temps, des dizaines de millions de personnes frappées par des crises ont revendiqué leur droit à l'aide et à la protection et lancé des appels à la paix, à la justice et au développement afin de prévenir le risque de catastrophes à l'avenir.

Oxfam considère que ce n'est pas trop demander et que le Sommet humanitaire mondiale doit répondre à cet appel.

Il faudra pour ce faire relever les défis identifiés tout au long du présent document. Il y aura sans doute des points d'achoppement, en particulier l'exigence d'honnêteté quant à la responsabilité des États rassemblés à Istanbul vis-à-vis des crises humanitaires.

Il n'est pas trop tard pour que le Sommet produise des résultats. Toutefois, l'évolution de la situation en amont du Sommet ne laisse pas entrevoir de changement fondamental. Il doit encore se coordonner avec d'autres initiatives internationales profondément liées aux crises humanitaires.

« Toute la communauté humanitaire doit encore s'interroger sur ce qui fait que les personnes les plus pauvres sont toujours les plus vulnérables. »

Carsten Voelz,
Directeur humanitaire
d'Oxfam

En 2015, le monde s'est déjà entendu sur un nouveau cadre d'action pour la prévention des risques de catastrophe (à Sendai, Japon, en mars). Il se prépare désormais à fixer de nouvelles orientations en matière de financement du développement (à Addis Abeba en juillet), de nouveaux objectifs de développement durable (à New York en septembre) et un accord essentiel, attendu de longue date, pour lutter contre le changement climatique à Paris en décembre. Aucun de ces projets n'est clairement lié aux préparatifs du Sommet humanitaire mondial de mai 2016. Pourtant, il est impossible de prévenir les crises humanitaires sans réussir dans tous ces volets⁸².

D'autres documents d'information d'Oxfam proposent des recommandations pour tous ces processus. Retrouvez-les tous à l'adresse suivante : <https://www.oxfam.org/fr/rapports>. D'ici à ce que les États se réunissent à Istanbul en 2016, ils devraient notamment avoir conclu un accord historique sur le changement climatique.

Mais tandis que les États, les organisations humanitaires et d'autres acteurs se préparent au Sommet humanitaire mondial, ils doivent envisager les priorités suivantes pour le Sommet.

« Il est terrifiant de constater d'une part l'impunité croissante pour les initiateurs de conflits et d'autre part une incapacité croissante de la communauté internationale à travailler ensemble pour mettre fin aux guerres et construire et protéger la paix. »

António Guterres,
Haut Commissaire
des Nations unies
pour les réfugiés⁸¹

RECOMMANDATIONS

Lors du Sommet humanitaire mondial, les États doivent :

- **Réaffirmer les principes fondamentaux d'humanité, d'impartialité et d'indépendance**, qui reflètent l'héritage humain universel consistant à venir en aide à ceux en détresse.
- **Réaffirmer l'obligation légale internationale essentielle des États (et des autres groupes armés) à garantir l'accès des civils affectés à l'aide et à la protection**, et condamner le fait que cette obligation n'a pas été remplie dans une grande proportion des crises humanitaires et que le monde (y compris le Conseil de sécurité de l'ONU) ne s'est pas uni pour y remédier.
- **Réaffirmer l'obligation légale internationale d'accorder le refuge aux personnes fuyant les violences, les conflits et les persécutions**, ainsi que la nécessité d'accroître considérablement le soutien international pour aider les pays limitrophes des pires crises humanitaires dans le monde à endosser leurs responsabilités. Si la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés reste le principal socle du droit international des réfugiés, elle ne dicte que des normes minimales au lieu de préparer à une réponse mondiale humaine pour les millions de personnes fuyant leur domicile, y compris devant de nouveaux phénomènes pas encore envisagés en 1951, comme le changement climatique.
- **Les pays riches doivent aider davantage de réfugiés à obtenir protection en dehors de leur région d'origine**. Ce que cela signifie peut varier d'une crise à l'autre, mais l'appel d'Oxfam à ce que les pays riches offrent des solutions de réinstallation ou d'admission humanitaire à au moins 5 % des réfugiés syriens en 2015 montre ce à quoi pourrait ressembler une approche plus humaine et plus cohérente.
- **Reconnaître le rôle humanitaire des ONG pour aider les citoyens à exprimer leurs opinions** et à revendiquer leurs droits à l'aide et à la protection.
- **S'engager à mener l'action humanitaire dans leur pays, y compris via une réglementation claire et transparente des ONG indépendantes** ; une législation claire et transparente pour protéger l'espace de la société civile et sa liberté d'association, de rassemblement et d'expression ; et des réglementations légalement contraignantes pour la collaboration avec les organisations humanitaires régionales et internationales.

Le Sommet doit encourager les États en mesure de financer l'aide internationale à également s'engager à :

- **Allouer d'ici 2020 au moins 10 % de leur financement humanitaire au renforcement des capacités des ONG locales et nationales** pour mener l'action humanitaire et définir des stratégies pratiques pour renforcer ces capacités. Ce financement sera naturellement très variable d'un pays à l'autre selon le contexte.
- **Optimiser chaque dollar de l'aide en maximisant les montants parvenant aux agences et organisations locales et éventuellement internationales intervenant directement** sur le terrain. Tout doit être fait pour réduire les coûts ponctionnés à l'aide avant qu'elle ne parvienne aux personnes dans le besoin.
- **Consacrer d'ici 2020 au moins 5 milliards de dollars au total de l'aide annuelle globale (la prévention des risques n'étant pas seulement un défi humanitaire) pour aider les pays vulnérables aux catastrophes à renforcer leur résilience** et à réduire le risque de futures catastrophes. Ce financement peut évidemment être très variable d'un pays à l'autre, et de nombreux pays peuvent solliciter auprès des bailleurs de fonds un financement bien plus conséquent pour réduire leur vulnérabilité aux catastrophes.
- **Veiller à ce que l'aide au développement et l'aide humanitaire s'attaquent aux inégalités qui rendent les populations vulnérables aux chocs et aux pressions auxquels elles sont confrontées**, et augmenter le travail de développement dans les crises prolongées et au sein des sociétés exposées aux plus grands risques.

Ces objectifs impliqueront de concentrer une part raisonnable de l'aide sur certaines des personnes les plus vulnérables au monde. Il conviendra alors bien sûr de s'assurer que les pays donateurs ne sacrifient *pas* d'autres priorités en matière d'aide vitale, ce qu'ils n'ont aucune raison légitime de faire. L'immense majorité des pays riches, même en ces temps difficiles, doit davantage contribuer à l'aide publique au développement totale et chaque État doit reconnaître que le financement de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique vient en complément de l'aide au développement.

Le Sommet doit aussi encourager les Nations unies, et en particulier le bureau OCHA, le PNUD et le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe à :

- Travailler avec les pays et leur gouvernement, les ONG locales et la société civile afin de développer des stratégies nationales de réponse aux catastrophes, de préparation et de prévention des risques qui soient *respectueuses des droits de tous les citoyens à l'aide et à la protection*, en réalisant des projections de coûts et en définissant les allocations budgétaires nationales requises.

Enfin, le Sommet doit encourager tous les bailleurs de fonds à :

- S'assurer que les projets visant à garantir les droits des citoyens sont intégralement financés en recourant à leur APD pour combler toute lacune.

Le Sommet doit encourager tous les États, les Nations unies et les ONG à :

- Admettre que le but d'un financement « adéquat, modulable et prévisible » pour toutes les crises humanitaires n'a pas encore été atteint (**avec l'engagement des Nations unies à formuler des propositions pour un financement plus prévisible, éventuellement sous forme de contributions évaluées**), dont un pourcentage pourrait être dédié au renforcement des capacités locales pour compléter les contributions volontaires.
- **Réformer tous les mécanismes de financement international mutualisé de sorte**

que, d'ici 2017, les acteurs locaux et nationaux puissent y accéder directement, et encourager tous les bailleurs de fonds à autoriser les ONG locales à soumettre directement leurs demandes de financement.

- **S'assurer que l'égalité entre les genres et les besoins différenciés des femmes, des filles et des autres groupes particulièrement vulnérables sont au cœur des réponses humanitaires**, de la préparation et de la PRC, y compris en publiant des rapports indépendants en temps réel concernant le retour des personnes affectées sur les réponses humanitaires, avec des données ventilées par sexe et par âge pour établir un classement public des organisations humanitaires. De la planification à l'évaluation, le partenariat et le leadership des femmes dans les programmes humanitaires sont essentiels. Tout doit être fait pour les soutenir, notamment en investissant dans les capacités des organisations de défense des droits des femmes et des autres organisations locales avec un savoir-faire sur les questions hommes-femmes.
- S'engager pour un monde humanitaire pluriel au sein duquel les acteurs indépendants se coordonnent pour soutenir l'ensemble des travaux humanitaires, en toute liberté d'action pour contribuer à ce que chaque personne dans le besoin puisse accéder à une aide humanitaire et à la protection.

Pour contribuer à ce que le Sommet ait des impacts à long terme, le Secrétaire Général des Nations unies, le Coordonnateur des secours d'urgence et les directeurs des agences humanitaires des Nations unies doivent également :

- Encourager le prochain Secrétaire Général des Nations unies (qui sera élu en 2016) et ses successeurs à présenter des rapports annuels à l'Assemblée générale concernant les progrès tangibles par rapport aux conclusions du Sommet humanitaire mondial. Ceux-ci incluraient le signalement des États qui n'honorent pas leurs responsabilités selon le droit international à protéger leurs citoyens des atrocités et à leur assurer un accès sans entrave à l'aide, ainsi que des rapports sur la manière dont d'autres États préviennent ou au contraire alimentent les conflits par le biais de transferts d'armes irresponsables, par exemple. Ces rapports doivent être publiquement approuvés, non seulement par les prochains Coordonnateurs des secours d'urgence des Nations unies, mais aussi par les directeurs de chaque agence humanitaire des Nations unies.

Le Sommet humanitaire mondial doit également :

- Définir des mécanismes de suivi et de reporting clairs et transparents sur toutes les décisions prises lors du Sommet.

Mais le Sommet humanitaire mondial n'est pas que pour les autres.

Oxfam encourage chaque acteur humanitaire à :

- Adopter la Norme humanitaire fondamentale comme une manière universelle et transparente de montrer ce que nous nous efforçons de réaliser et comme un moyen pour permettre aux hommes, aux femmes et aux enfants touchés par des crises humanitaires de nous demander des comptes.

Pour sa part, Oxfam s'engage à ⁸³:

- Soutenir des réponses plus efficaces aux crises, par le biais de ses propres capacités, mais aussi en s'appuyant de plus en plus sur les capacités d'autres organisations, des partenaires et des communautés.
- Travailler davantage à la prévention du risque de catastrophes et au renforcement de la résilience des communautés, en s'appuyant sur l'expérience et les enseignements des programmes existants qui impliquent les groupes de la société civile.

- Renforcer la capacité institutionnelle des États à répondre aux crises en travaillant dans un ensemble de pays pour susciter un changement transformatif au niveau mondial.
- Influencer les autres et faire campagne pour le respect des droits des communautés à risque ou affectées par des conflits et des catastrophes, à tous les niveaux : local, national, régional et mondial.
- Soutenir les femmes pauvres et leurs organisations pour la préparation aux urgences, la prévention des risques et la réponse, par le biais d'un intense renforcement des capacités et de partenariats, mais aussi en aidant les femmes et les hommes à exprimer leurs préoccupations en toute sécurité et à demander des comptes aux détenteurs de responsabilités.

NOTES

- 1 CICR (2012), « Syrie : nous continuerons à travailler aussi longtemps qu'on aura besoin de nous », 3 février, <https://www.icrc.org/fre/resources/documents/interview/2012/syria-interview-2012-02-03.htm>
- 2 Le chiffre relatif à l'accès à l'eau concerne l'exercice 2013–2014.
- 3 Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (2015), « Global Humanitarian Overview, Status Report », juin 2015, p. 3 : https://docs.unocha.org/sites/dms/Documents/GHO-status_report-FINAL.pdf
- 4 Development Initiatives (2015), « Global Humanitarian Assistance », rapport 2015, p. 2 : <http://www.globalhumanitarianassistance.org/report/gha-report-2015>
- 5 Sauf indication contraire, toutes les citations dans le présent document proviennent de la bibliothèque « Words and Pictures » d'Oxfam, un recueil de témoignages et d'images de personnes avec lesquelles Oxfam travaille à travers le monde.
- 6 E. Dugan (2015), « Syrian woman who almost drowned in the Mediterranean urges UK to help migrants ». Independent Online, 24 avril, <http://www.independent.co.uk/news/uk/home-news/syrian-woman-who-almost-drowned-in-the-mediterranean-urges-uk-to-help-migrants-10202906.html>
- 7 UNHCR (2014), « Global Trends 2013: War's Human Cost » : file:///sumfile01/users/ecairns/My%20Documents/Downloads/Global_Trends_report_2013_V07_web_embargo_2014-06-20.pdf
- 8 Norwegian Refugee Council (2014), « Global Estimates 2013: People Displaced by Disasters », http://www.nrc.no/arch/_img/9184209.pdf, p. 7
- 9 Norwegian Refugee Council (2013), « Global Estimates 2012: People Displaced by Disasters », <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/global-estimates-2012-may2013.pdf>, p. 6
- 10 UNHCR (2014), « Global Trends 2013: War's Human Cost », op. cit.
- 11 UNHCR (2015), Where We Work : <http://www.unhcr.org/pages/49c3646c206.html>
- 12 UNHCR (2015), « UNHCR warns of dangerous new era in worldwide displacement », communiqué de presse, 18 juin 2015 : <http://www.unhcr.org/55813f0e6.html>
- 13 Oxfam (2014), « Un accord plus équitable pour la population syrienne » : <https://www.oxfam.org/fr/rapports/un-accord-plus-equitable-pour-la-population-syrienne>
- 14 T.R. Gingerich et M.J. Cohen (2015), « Le système humanitaire sens dessus dessous : Sauver des vies et des moyens de subsistance en renforçant les capacités locales et en accordant un rôle prépondérant aux acteurs locaux », Oxford : Oxfam.
- 15 Pour un exemple du bilan mitigé de l'aide internationale concernant le travail avec les organisations locales, voir : A. Featherstone et C. Antequisa (2014), « Missed Again: making space for partnership in the Typhoon Haiyan response », Christian Aid, Cafod, Oxfam, Tearfund et Actionaid, <http://www.christianaid.org.uk/Images/Missed-Again-Typhoon-Haiyan-September-2014.pdf>
- 16 Development Initiatives (2015), « Global Humanitarian Assistance », rapport 2015, *ibid.*, p. 5.
- 17 Pour une analyse plus détaillée de l'action humanitaire locale, voir Oxfam (2015), op. cit.
- 18 Par exemple, voir le projet d'agenda humanitaire irlandais élaboré lors du processus consultatif en Irlande pour le Sommet humanitaire mondial.
- 19 Calculé d'après les données du Système de suivi financier du Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA FTS) <http://fts.unocha.org>. Le fait d'utiliser les appels des Nations unies comme indicateur des besoins humanitaires pose problème, car ils ne résultent pas nécessairement d'évaluations rigoureuses et ne sont émis que si une aide externe est requise. Ils constituent toutefois la mesure la plus vaste disponible. Comme évoqué dans Development Initiatives (2014), op. cit., plusieurs initiatives sont en cours pour améliorer la qualité de l'évaluation des besoins.
- 20 Programme alimentaire mondial (2014), « Government Partners Help WFP Resume Food Assistance to Syrian Refugees », 10 décembre, <http://www.wfp.org/news/news-release/government-partners-help-wfp-resume-food->

- 21 Market Research.com (2014), « Global Ice Cream », 10 octobre, <http://www.marketresearch.com/MarketLine-v3883/Global-Ice-Cream-8646245/> ; et Development Initiatives (2014), « Global Humanitarian Assistance », rapport 2014, <http://www.globalhumanitarianassistance.org/reports>.
- 22 A. Sheperd et al (2013), «The Geography of Poverty, Disasters and Climate Extremes in 2030 », ODI, Met Office et RMS, <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8633.pdf>, p. vii
- 23 C. Watson et al (2015), « 10 things to know about finance for reducing disaster risk », ODI, <http://www.odi.org/publications/9334-10-things-know-about-finance-reducing-disaster-risk>
- 24 J. Kellett et A. Caravani (2013), « Financing Disaster Risk Reduction: A 20 year story of international aid », ODI, <http://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/8574.pdf>
- 25 C. Watson et al (2015), op. cit.
- 26 B.A. White et M.M. Rorick (2010), « Cost-Benefit Analysis for Community-Based Disaster Risk Reduction in Kailali, Nepal », p. 20 : http://www.mercycorps.org.uk/sites/default/files/mc-cba_report-final-2010-2.pdf
- 27 Development Initiatives (2015), « Global Humanitarian Assistance », rapport 2015, *ibid*, p. 4.
- 28 UNHCR (2015), « UNHCR warns of dangerous new era in worldwide displacement », communiqué de presse, 18 juin 2015, op. cit.
- 29 Ce diagramme classe les gouvernements nationaux d'après le pourcentage de leur revenu national brut (RNB) consacré à l'aide humanitaire en 2013. Il inclut trois catégories d'États : les 20 plus généreux d'après le rapport 2014 de Global Humanitarian Assistance, Fig. 3.4, p. 30 (<http://www.globalhumanitarianassistance.org/report/gha-report-2014>), les membres de l'OCDE et les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Il s'appuie sur les données du rapport 2014 de Global Humanitarian Assistance, ainsi que sur d'autres données compilées par Development Initiatives lors de la préparation du présent rapport. Il utilise les données du revenu national brut (RNB) de l'OCDE pour ses membres (<https://data.oecd.org/fr/gdp/revenu-national-brut-rnb.htm>) et de la Banque mondiale pour les autres États (<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GNP.ATLS.CD>). Pour les États membres de l'UE, un calcul imputé de l'aide humanitaire transitant par les institutions de l'UE basé sur l'aide publique au développement accordée aux institutions de l'UE est pris en compte dans leur aide humanitaire totale.
- 30 Stockholm International Peace Research Institute (2014), « Military spending continues to fall in the West but rises everywhere else », 14 avril, http://www.sipri.org/media/pressreleases/2014/Milex_April_2014 ; et Development Initiatives (2014), op. cit., p. 4
- 31 UNHCR (2015), « UNHCR warns of dangerous new era in worldwide displacement », communiqué de presse, op. cit.
- 32 Development Initiatives (2015), « Global Humanitarian Assistance », rapport 2015, *ibid.*, p. 4.
- 33 Development Initiatives (2014), op. cit., p78, Figure 6.9, (d'après les données « SNPC » du CAD)
- 34 L'augmentation du nombre de catastrophes climatiques enregistrées peut bien sûr s'expliquer par une combinaison de facteurs, notamment un meilleur reporting. Voir : J. Leaning et D. Guha-Sapir (2013), « Global Health: Natural Disasters, Armed Conflict and Public Health », dans *The New England Journal of Medicine* 2013(369):836–1842, <http://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMr1109877>.
- 35 Calculé à partir de chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations du 1er janvier au 7 mai 2015, <http://www.iom.int/countries/italy/general-information>
- 36 UNHCR (2015) : <http://www.unhcr.org/refugeeday/>
- 37 UNHCR (2015), « UNHCR warns of dangerous new era in worldwide displacement », communiqué de presse, op. cit.
- 38 UNHCR (2001), « Convention et protocole relatifs au statut des réfugiés », <http://www.unhcr.fr/4b14f4a62.html>, p. 5
- 39 Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (2015), « The State of Humanitarian Aid » <http://www.unocha.org/stateofaid/#hub-slide-1>
- 40 Oxfam (2014), « Above and Beyond: voices of hope from South Sudan », <https://www.oxfam.org/en/research/above-beyond-voices-hope-south-sudan>, p. 5
- 41 Development Initiatives (2015), « Global Humanitarian Assistance », rapport 2015, *ibid*, p. 4.
- 42 Montant (en dollars) donné par personne en Haïti calculé d'après le montant total du financement en 2010 (3,52 milliards de dollars, <http://fts.unocha.org/pageloader.aspx?page=emerg-emergencyDetails&appealID=893>), divisé par le nombre approximatif de personnes affectées (2,1 millions de personnes, https://docs.unocha.org/sites/dms/CAP/MYR_2010_Haiti_FA_SCREEN.pdf), soit 1 676 dollars.
- 43 Montant (en dollars) donné par personne au Soudan du Sud calculé d'après le montant total du financement en 2013 (947 millions de dollars, <http://fts.unocha.org/pageloader.aspx?page=emerg-emergencyDetails&appealID=989>), divisé par le nombre approximatif de personnes affectées (4,5 millions de personnes, https://docs.unocha.org/sites/dms/CAP/MYR_2013_South_Sudan.pdf), soit 212 dollars.
- 44 Montant (en dollars) donné par personne au Soudan calculé d'après le montant total du financement en 2013 (635 millions de dollars), <https://fts.unocha.org/pageloader.aspx?page=emerg-emergencyCountryDetails&cc=sdn&yr=2013>.
- 45 Montant (en dollars) donné par personne en République centrafricaine calculé d'après le montant total du financement en 2013 (162 millions de dollars, <http://fts.unocha.org/pageloader.aspx?page=emerg-emergencyDetails&appealID=979>), divisé par le nombre de personnes dans le besoin (2,2 millions de personnes, https://docs.unocha.org/sites/dms/CAP/MYR_2013_South_Sudan.pdf), soit 76,36 dollars.

- 46 Pour un récapitulatif du droit international et des commentaires juridiques associés, voir : Oxfam (2009), « Le droit de survivre », <https://www.oxfam.org/fr/rapports/droit-de-survivre>, pp. 40–41
- 47 Pour un récapitulatif du droit international et des points clés du CICR à ce sujet, voir : Oxfam (2008), « Pour des lendemains plus sûrs », <https://www.oxfam.org/fr/rapports/pour-des-lendemains-plus-surs>, p. 20. Pour plus d'informations, voir : Comité international de la Croix-Rouge (2014), « ICRC Q&A and lexicon on humanitarian access », <https://www.icrc.org/eng/resources/documents/article/other/humanitarian-access-icrc-q-and-a-lexicon.htm>, p. 4.
- 48 N. Onishi (2015), 'As Ebola Ebbs in Africa, Focus Turns from Death to Life », *New York Times*, 31 janvier, <http://www.nytimes.com/2015/02/01/world/as-ebola-ebbs-in-africa-focus-turns-from-death-to-life.html?ref=topics>.
- 49 C. Bennett (2015), « Dear Mr O'Brien: a letter of advice to the UN's new Emergency Relief Coordinator », *Humanitarian Practice Network blog*, <http://www.odihpn.org/the-humanitarian-space/news/announcements/blog-articles/dear-mr-obrien-a-letter-of-advice-to-the-uns-new-emergency-relief-coordinator>
- 50 D. Hiller et B. Dempsey (2012), « Un retard dangereux : Le coût d'une réponse tardive à des alertes précoces lors de la sécheresse de 2011 dans la Corne de l'Afrique », *Oxfam et Save the Children*, <https://www.oxfam.org/fr/rapports/un-retard-dangereux>
- 51 Site Web de la Norme humanitaire fondamentale, <http://www.corehumanitarianstandard.org/the-standard>
- 52 DARA International (2010), *Humanitarian Response Index 2010*, <http://daraint.org/humanitarian-response-index/humanitarian-response-index-2010> ; M. Hartberg (2011), « De l'urgence au relèvement : Soutenir la bonne gouvernance en Haïti après le séisme », *Oxfam International*, <https://www.oxfam.org/fr/rapports/haïti-de-lurgence-au-relèvement> ; observations de terrain des auteurs en Haïti, 2010–2011.
- 53 A. Featherstone et C. Antequisa (2014), op. cit.
- 54 *Development Initiatives* (2015), « Global Humanitarian Assistance », rapport 2015, *ibid.*, p. 1.
- 55 S. Ayele (2014), « Le tsunami de l'océan Indien, dix ans plus tard », *Oxfam International*, https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/rr-indian-ocean-tsunami-response-10-years-181214-summ-fr.pdf, p. 3
- 56 *Development Initiatives* (2015), *ibid.* p. 2.
- 57 D'après une déclaration de Jan Egeland, Conseil norvégien pour les réfugiés, en janvier 2015, citée dans L. Doucet (2015), « A broken system for a broken people », *BBC News*, 6 janvier, <http://www.bbc.co.uk/news/world-middle-east-30699835>.
- 58 Calculé d'après les données du Système de suivi financier du Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA FTS) <http://fts.unocha.org>. Le fait d'utiliser les appels des Nations unies comme indicateur des besoins humanitaires pose problème, car ils ne résultent pas nécessairement d'évaluations rigoureuses et ne sont émis que si une aide externe est requise. Ils constituent toutefois la mesure la plus vaste disponible. Comme évoqué dans *Development Initiatives* (2014), op. cit., plusieurs initiatives sont en cours pour améliorer la qualité de l'évaluation des besoins.
- 59 Programme alimentaire mondial (2014), « Government Partners Help WFP Resume Food Assistance to Syrian Refugees », 10 décembre, <http://www.wfp.org/news/news-release/government-partners-help-wfp-resume-food-assistance-syrian-refugees>
- 60 *Development Initiatives* (2015), op. cit. , p. 126.
- 61 International Aid Transparency Initiative : <http://www.aidtransparency.net/>
- 62 Pour plus d'informations, suivre les liens sur cette page : *Oxfam*, Informations ouvertes et transparence de l'aide : <http://policy-practice.oxfam.org.uk/our-work/methods-approaches/open-information>
- 63 *Development Initiatives* (2014), op. cit.
- 64 D. Carden et A.J. Clements (2015), « Coordinating the Response to Typhoon Haiyan », *Humanitarian Exchange* 63:3–5 ; Centre d'actualités de l'ONU (2014), « UN Relief Agencies Prepare Emergency Response as Typhoon Approaches Philippines », 5 décembre, <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=49525#.VXSX73oR4do> ; M. Teff (2015), « Learning the Lessons of Typhoon Hagupit: Investing in Emergency Preparedness Pays Off », *International Rescue Committee blog*, 9 février, <http://www.rescue.org/blog/lessons-learned-philippines-investing-emergency-preparedness-pays> ; UNICEF Philippines (2014), « Typhoon Hagupit (Ruby): Humanitarian Situation Report #1 », 10 décembre, [http://www.unicef.org/appeals/files/UNICEF_Philippines_Hagupit_\(Ruby\)_SitRep_10_December_2014.pdf](http://www.unicef.org/appeals/files/UNICEF_Philippines_Hagupit_(Ruby)_SitRep_10_December_2014.pdf)
- 65 C. Bennett (2015), « The Development Agency of the Future: fit for protracted crises? », *ODI*, <http://www.odi.org/publications/9490-future-development-agencies-protracted-crises>, p. 5
- 66 *Oxfam et al.* (2014), « Risk of Relapse—Call to Action: Somalia Crisis Update », https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/risk_of_relapse_-_call_to_action_-_somalia_crisis_update_july_-_2014.pdf
- 67 Banque mondiale (2014), « Rapport sur le développement dans le monde 2014 : Risques et opportunités : La gestion du risque à l'appui du développement », d'après : Stéphane Hallegatte. 2012a. « A Cost Effective Solution to Reduce Disaster Losses in Developing Countries: Hydro-Meteorological Services, Early Warning, and Evacuation. » Document de travail sur la recherche sur les politiques 6058, Banque mondiale, Washington, DC.
- 68 DARA (2011), « Humanitarian Response Index 2011: Addressing the Gender Challenge », résumé, <http://daraint.org/wp-content/uploads/2012/03/HRI2011execsummary.pdf>
- 69 M. Vukojević (2013), « A Critical Analysis of the Humanitarian Response Approach of Central American Women's Rights Organizations », *Oxfam*, <http://go.oxfam.ca/docs/critical-analysis-wriha-english.pdf>
- 70 World Humanitarian Summit (2015), « Preparatory Stakeholder Analysis: World Humanitarian Summit Regional Consultation for the Middle East and North Africa » :

<https://www.worldhumanitariansummit.org/bitcache/74c1ffca02865353cbd83057f5c11e6deaccfe75?vid=524112&disposition=inline&op=view>

- 71 Keystone (2014), « Rapport sur le retour des partenaires : Oxfam » : https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/story/oxfampartnerfeedbackreport-fr.pdf
- 72 Oxfam (2015), « Enquête indépendante auprès des partenaires d'Oxfam » : <https://www.oxfam.org/fr/enquete-independante-aupres-des-partenaires-doxfam>
- 73 L. Doucet (2015), op. cit.
- 74 Par exemple, voir le projet d'agenda humanitaire irlandais élaboré lors du processus consultatif en Irlande pour le Sommet humanitaire mondial.
- 75 E. Neumayer et T. Pluemper (2007), « The gendered nature of natural disasters: The impact of catastrophic events on the gender gap in life expectancy, 1981–2002 », *Annals of the American Association of Geographers* 97(3):551–566, <http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1111/j.1467-8306.2007.00563.x#.Une4p3A72go>
- 76 M. Hartberg et al. (2015), « Échec coupable en Syrie : Évaluation de l'impact des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur la protection et l'aide aux civils en Syrie », Oxfam, https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp-failing-syria-UNSC-resolution-120315-fr1.pdf, p. 16
- 77 Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (2015), « Syrian Arab Republic: Overview of humanitarian access with hard-to-reach and besieged locations », 22 janvier 2015.
- 78 Pour plus d'informations sur le rôle du secteur privé, voir : Oxfam (2012), « OI Policy Compendium Note on the Private Sector and Humanitarian Relief » : <https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/hpn-private-sector-and-humanitarian-relief-080312-en.pdf> ; et Oxfam (2014), « Ebola and the Private Sector » : <https://www.oxfam.org/en/research/ebola-and-private-sector>
- 79 Oxfam (2015), « Africa: Rising for the few », communiqué de presse, 2 juin 2015 : <https://www.oxfam.org/en/pressroom/pressreleases/2015-06-02/multinational-companies-cheat-africa-out-billions-dollars>
- 80 C. Stirk (2015), « Humanitarian assistance from non-state donors: latest trends, Development Initiatives », <http://www.globalhumanitarianassistance.org/report/humanitarian-assistance-non-state-donors-2015>.
- 81 UNHCR (2015), « UNHCR warns of dangerous new era in worldwide displacement », communiqué de presse, op. cit.
- 82 D'autres documents d'information d'Oxfam proposant des recommandations pour tous ces processus sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.oxfam.org/fr/rapports>
- 83 Oxfam (2013), « Le pouvoir citoyen contre la pauvreté : Plan stratégique d'Oxfam 2013–2019 », <https://www.oxfam.org/fr/le-pouvoir-citoyen-contre-la-pauvrete-plan-strategique-doxfam-2013-2019>, p. 17

© Oxfam International, juillet 2015

Ce document a été rédigé par Edmund Cairns, avec le soutien à la recherche de Naomi Meneghini-Relf et les contributions de nombreux membres du personnel d'Oxfam dans le monde entier dont Jane Cocking, Marc Cohen, Mariam Kemple Hardy, Debbie Hillier, Maya Mailer et Gareth Price-Jones. Oxfam remercie Christina Bennett du groupe des politiques humanitaires de l'Overseas Development Institute et Sophie Swithern du programme Global Humanitarian Assistance de Development Initiatives pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-902-7 en juillet 2015.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.



Un travailleur de soutien communautaire d'Oxfam enseigne à des enfants à quel point il est important de se laver les mains pour éviter de contracter Ebola, à West Point, Monrovia, Liberia, Décembre 2014 Photo : Abbie Trayler-Smith/Oxfam.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté : Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org), Oxfam Australie (www.oxfam.org.au), Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be), Oxfam Canada (www.oxfam.ca), Oxfam France (www.oxfamfrance.org), Oxfam Allemagne (www.oxfam.de), Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk), Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk), Oxfam Inde (www.oxfamindia.org), Oxfam Intermón (www.intermonoxfam.org), Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org), Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org), Oxfam Japon (www.oxfam.jp), Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org), Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz), Oxfam Novib (www.oxfamnovib.nl), Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca). Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org. Courriel : advocacy@oxfaminternational.org

